CM
CAHIERS
MARXISTES

la générale après le raid

le bauhaus à bruxelles

avril 1988 159

abonnement

pour la belgique	700fr
pour l'étranger	800fr

faites vous et faites nous plaisir en effectuant sans tarder un versement au compte de 001-1047600-76 des CM
20, av. de Stalingrad, 1000 Bruxelles

comité de patronage:

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, Roger Somville

comité de rédaction:

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit, J.M.De Waele, Anne Drumaux, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, J.J.Heirwegh, J.P.Keimeul, Rosine Lewin, Bérengère Marquès-Pereira, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vandermotten, Benoit Verhaegen.

mise en page: Hélène De Noose.

rédacteur en chef: Rosine Lewin.

avec l'appui de la Commission française de la Culture de l'agglomération bruxelloise

édité sous le patronage de la Fondation Jacquemotte.

CM
CAHIERS MARXISTES

sommaire

☐ **dossier:** société générale de belgique
- quelle perestroïka pour la générale? **jacques nagels** 5
- la générale et les media **rosine lewin** 15
- annexes 27

☐ les origines révolutionnaires du bauhaus **jacques aron** 38

☐ **en diagonale**
- culture et sponsorisation 54
- décloisonner l'enseignement 56

☐ littérature maghrébine d'expression française **charles bonn** 59

☐ **livres**
- genèse de l'hôpital érasme 66
- l'état démiurge-le cas algérien 68
- le corbusier et la mystique de l'urss 71

☐ **revues**
- médecine et société 73
- bulletin de la far 75
- actuel marx 76
- l'immigration et la culture 77
- socialisme n°204 79

avril 1988 **159**

Palais
royal
Société Générale de Belgique

que faire pour que
la générale, symbole d'un
capitalisme vieilli,
ne se mue pas en centre-
avant du capitalisme-casino,
mais devienne un levier de
transformations sociales?
pour répondre à cette ques-
tion, jacques nagels ébauche
une perspective audacieuse,
utopiste même.
deux autres "réponses"
figurent dans ce dossier:
les propositions communes
de la fgtb et de la csc, la lettre
ouverte de louis van geyt
à l'informateur dehaene.

par ailleurs, rosine lewin tente
un bilan du "déferlement
médiatique" que nous ont valu
les péripéties de l'opa
sur la générale.

autant d'éléments pour
un débat public que les cm
organisent à bruxelles le 5 mai
prochain à 20 heures en la salle
des associations interna-
tionales, 40, rue washington.

quelle perestroïka pour la générale?

jacques nagels.

Comment alléger, assouplir, dépoussiérer, dynamiser la Générale de telle sorte que la vieille Dame d'un vieux capitalisme ne se mue pas en un arrogant centre-avant du capitalisme-casino, mais en levier de transformations sociales ? Telle est une des questions essentielles que se pose la gauche au sujet de la Générale.

Avant de fournir l'amorce d'une réponse à cette question, il est utile de voir comment on en est arrivé là. Quel environnement économique favorise les spéculations et les tentatives de coup d'Etat sur la Générale? Quel rôle moteur la Générale a-t-elle joué à un moment donné de l'histoire économique de ce pays et comment est-elle devenue un ventre mou ?

Ce n'est qu'après avoir répondu succinctement à ces questions, qu'on pourra examiner quelques propositions alternatives.

austérité et abondance.

Pour réaliser d'innombrables et imposantes O.P.A., O.P.E., augmentations de capital, prises de participations... il faut disposer d'énormément de fonds ou avoir la capacité de les emprunter.

A l'origine cela suppose - et c'est une lapalissade - que ces fonds existent. Comment les a-t-on dégagés? Comment après les avoir générés, ne les a-t-on pas dépensés ? Répondre à ces deux questions permet, non pas d'expliquer l'histoire récente de la Générale, mais d'esquisser les conditions générales de l'environnement économique qui ont rendu possible et facilité l'O.P.A. ainsi que ses péripéties.

Dès la fin des années septante - et chez nous en Belgique avec beaucoup de vigueur à partir du premier gouvernement Martens-Gol - une politique néolibérale a triomphé dans la plupart des pays capitalistes développés. L'objectif essentiel de cette stratégie visait à restaurer le

taux de profit sévèrement mis à mal à la fin des années soixante et plus nettement, au début des années septante.

Ce but a été atteint par le biais d'une agression frontale contre les acquis sociaux et contre la quantité et qualité des services publics mis à la disposition de la collectivité. La compression des salaires directs et indirects poursuivait le même résultat. La flexibilité du travail et la dérégulation sociale ont permis d'accroître l'intensité du travail. Il y a donc eu ce qu'on a appelé une tension accrue du "rapport salarial", entendons par là que la force de travail est de plus en plus mise sous tension. De tout ceci résulte, non en un jour mais en une dizaine d'années, non dans un pays particulier, mais dans l'ensemble du monde capitaliste ... un accroissement du taux de plus-value et du taux de profit et par conséquent une distribution du revenu national en faveur des revenus du capital et à l'encontre des revenus du travail. Tel fut l'essentiel de ce qui a été qualifié de politique d'austérité - noyau central de toute politique néolibérale. Il s'agit en fait d'austérité pour le travail et d'abondance pour le capital. Abondance pour le capital signifie pléthore de fonds. C'est la réponse à la première question.

les milliards baladeurs.

La seconde question concerne l'affectation de ces fonds. Qu'en a-t-on fait ?

Ces fonds peuvent être dépensés en achats de biens de consommation de base - la bourgeoisie mange aussi des pommes de terre - en achat de biens de consommation de luxe et en biens d'investissement.

La consommation de luxe a fortement augmenté. Cela ne compense pas les pertes en matière de consommation dues à la politique salariale qui grève le pouvoir d'achat des masses. La résultante de ces deux mouvements en sens contraire (augmentation de la consommation de luxe, diminution de la consommation de base) a comprimé la consommation totale : aussi bien la consommation privée (achats de biens et services de consommation par les ménages) que la consommation publique (mise à la disposition des services publics à la collectivité). Alors que de la fin de la deuxième guerre mondiale jusqu'à la fin des "golden sixties" la consommation (radio, T.V., électro-ménager, voi-

tures..) a constitué un des grands moteurs de la croissance et, par ricochet des investissements, elle a plutôt eu tendance, depuis 1973-1974 à freiner la croissance et à comprimer l'investissement.

Or la plus importante utilisation des fonds dégagés par la fulgurante hausse des profits consiste dans l'investissement : achats d'outils, de machines, de biens d'équipement, de bâtiments industriels, d'ordinateurs (investissements des entreprises) ; construction de maisons d'habitation et d'appartements (investissements des ménages); érection de bâtiments publics, d'hôpitaux, d'écoles... (investissements publics). Pour de multiples raisons - en soi cruciales, mais dans le cadre de cet article, secondaires - cette métamorphose "fonds dégagés - dépenses d'investissement" ne s'est faite que très partiellement. En Europe, l'anecdote à la mode il y a six, sept ans selon laquelle "les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les investissements de demain sont l'emploi d'après-demain" fait sourire. Quand pendant de nombreuses années on génère beaucoup de fonds et qu'on dépense moins qu'on ne crée, il existe d'énormes surplus disponibles, mobilisables, en quête d'affectation. Il s'agit de milliards baladeurs. En bon jargon académique on appelle ce phénomène "la financiarisation de l'économie" ou "l'écart croissant entre la sphère réelle - lisez consommation et investissement - et la sphère financière".

Où se baladent-ils ces milliards ? Ils ne sont drainés ni vers l'Est, ni vers le Sud., qui en ont un besoin criant compte tenu de leur endettement. Ils restent douillettement à la maison, à l'Ouest... où ils traversent allègrement les frontières. Les mouvements d'un espace national à l'autre s'expliquent sans doute d'abord par l'abondance même des fonds. La montée des crues provoque l'inondation où les flots s'éparpillent, ruissellent dans toutes les directions. Dès qu'une opportunité se manifeste, en tout point du monde occidental, les fonds affluent : à Wall Street, à Tokyo, à Paris, à Londres, à la Bourse de Bruxelles. Le langage docte nomme cela : "l'internationalisation de la financiarisation (1).

Telle est la taille de fond qui explique la multitude des opérations boursières, la spéculation effrénée, les O.P.A. Les conditions sont réunies pour que "l'opération Générale" puisse se faire. Pourquoi l'opération s'est-elle portée sur la Générale ?

le "circuit colonial" de la générale.

La Belgique n'a pas raté la première révolution industrielle du XIXe siècle. La Générale non plus. Elle a été le moteur du pôle de croissance industrielle qui s'articulait autour de deux axes : les charbonnages et la sidérurgie. Elle a focalisé ses investissements dans un sillon industriel en Wallonie. Elle a tablé sur des complémentarités techniques, des économies d'échelle et une main-d'oeuvre à vil prix. A partir de ce socle d'acier, elle a pu étendre son procès d'accumulation vers la périphérie: en Afrique, en Chine, en Russie. A l'époque du colonialisme sauvage, elle fut un pionnier. Le Congo fut son fief. Au rythme des coups de chicotte, elle a exploité ses ressources naturelles, ses minerais et ses forces de travail.

L'Empire colonial qu'était la Générale la hissa au zénith de la puissance et des profits... et la fit inexorablement trébucher. La gloire d'hier explique le ventre mou d'aujourd'hui. Pourquoi ?

Il y a eu d'abord, ce qu'en jargon d'économistes, on appelle un effet d'éviction. Pour extraire du sol les richesses de son hinterland lointain, il fallait beaucoup investir. Compte tenu de l'étroitesse du "centre Wallonie" et de l'immensité de la "périphérie Congo", les flux de capitaux drainés vers la colonie furent considérables. L'éviction se fit au détriment d'un renouvellement des structures industrielles en Belgique. Voilà pourquoi la Générale a raté la deuxième révolution industrielle -celle du pétrole et du moteur à explosion - et la troisième révolution industrielle - celle des biens de consommation de masse d'abord, de l'informatique, de l'automatisation, de la robotique ensuite. Voilà pourquoi la Générale porte une responsabilité écrasante dans le vieillissement des structures industrielles en Belgique dès avant la deuxième guerre mondiale. Elle est restée concentrée sur des vieux produits avec des vieilles usines où elle investissait deux fois moins que ses concurrents étrangers (2).

En deuxième lieu, il y a eu la constitution d'un "circuit colonial". La filière "cuivre" l'illustre.

Des équipements d'extraction du "centre" sont utilisés dans les mines de la Générale au Katanga, le minerai est transporté dans une compagnie de chemin de fer contrôlée par la Générale et qui utilise wagons, locomotives, signalisation en provenance d'usines de la

Générale. Les bâteaux, les compagnies d'assurance, la Banque de la Générale transportent, assurent et financent l'expédition du minerai.

Les usines de la Générale le transforment en Belgique. Merveilleuse filière, circuit parfaitement clos, à l'abri de toute concurrence. Le monopole "Générale", protégé par l'Etat, ne connaît pas la compétition.

A l'intérieur de ce circuit, de cette zone de non-concurrence, la Générale se sent comme un poisson dans l'eau. Par conséquent, la stratégie de développement au sein de l'économie belge: entreprises fournissant à l'Etat, compagnies maritimes, compagnies d'assurance, activités bancaires et financières, électricité, bureaux d'études... en fait, on s'est inspiré du circuit colonial pour l'insérer dans le tissu économique belge.

Quand on dit "développement de zones abritées", on entend par là le développement de zones où les profits sont abrités.

circuit colonial et 1992.

1992 signifie la levée des protections internes incorporées dans le système... 1992 sonne le glas des profits faciles et d'une politique de rentier.

La praxis du pacte colonial a engendré, d'autre part, un comportement impérial, une structure d'organisation pyramidale et une bureaucratie brejnevienne où les féodalités (les secteurs d'activité) ont acquis d'exorbitants privilèges. Chaque comté désirant disposer de ses bureaux d'études, de ses pools d'ingénierie, on a incrusté dans le système de multiples doubles-emplois. Pour protéger des entités en déficit, on a pratiqué des prix de transfert qui affaiblissent des centres de profit. La Direction n'a pas pu imposer des nouvelles complémentarités industrielles de telle sorte que "l'électricien" du groupe ne travaille que rarement avec son "mécanicien". Cette structure hiérarchisée, compartimentée, court-circuitant les transmissions d'information, se retrouve à tous les niveaux. Elle s'accompagne de lourdeurs et de rigidités qui gonflent les coûts de production et grèvent les prix. Société d'ingénieurs civils aussi ... absolument capables de produire des Rolls... sans trop se soucier s'il y a un marché pour les Rolls. Quand l'esprit cartésien l'emporte sur l'esprit de finesse, le comportement "market minded" fait défaut.

La transplantation du circuit colonial - et j'oserais ajouter de ses structures mentales - au sein du tissu économique belge n'a pas empêché qu'émergent au sein de la Générale des joyaux de savoirs collectifs accumulés depuis des siècles, des connaissances techniques transmises de génération en génération dans cette terre mécanicienne qu'est la Wallonie, d'excellents outils productifs, des centres de recherche-développement et d'ingénierie de niveau mondial... Cela, il faut le faire valoir et en assurer le développement dans le cadre d'une stratégie industrielle d'ensemble.

Qui peut garantir que les intérêts de ceux qui travaillent au sein des entreprises que contrôle la Générale soient pris en compte? Plus de 100.000 emplois sont directement concernés. Qui peut garantir qu'on ne les bradera pas sur l'autel des restructurations européennes? Au-delà de ces emplois, il en va de secteurs vitaux de l'économie, de centres nerveux de régions et de sous-régions. Qui peut garantir que les intérêts macroéconomiques et régionaux seront pris en considération? La Générale, c'est aussi directement et indirectement des milliers de cadres, d'ingénieurs, de techniciens, de chercheurs, des noyaux de recherche-développement et de know-how... Qui peut garantir qu'à la faveur d'une transnationalisation accélérée cette matière grise ne sera pas expatriée? Ces derniers mois, des sommes folles ont été canalisées vers les "parts de réserve". Les bailleurs de fonds voudront, selon toute vraisemblance, rentrer le plus vite possible dans leurs frais. Pour ce faire, il faudra rapidement et de manière massive "réaliser". Le risque est grand que ces opérations ne cadrent pas du tout avec une stratégie industrielle à long terme qui respecte un minimum d'exigences sociales. Qui peut l'éviter?

Ma foi, à toutes ces questions, la réponse est relativement simple : l'Etat (3). Seul l'Etat dispose potentiellement de la force suffisante pour s'opposer aux dictats des monopoles et pour devenir l'artisan d'une politique alternative. Il faut que l'Etat devienne une actionnaire stable et majoritaire. Dans cette perspective, je propose une "opération Gutt" (4) sur la Générale.

opération "gutt" sur la générale.

Toute action, part de réserve... de la Générale est retirée de la circulation. Son détenteur a droit à une action qui représente le même

capital et a la même rémunération que l'ancienne mais dont le pouvoir de vote est réduit de moitié. L'Etat reçoit, à chaque échange, une action similaire qui donne droit à un pouvoir de vote de moitié mais non à une rémunération.

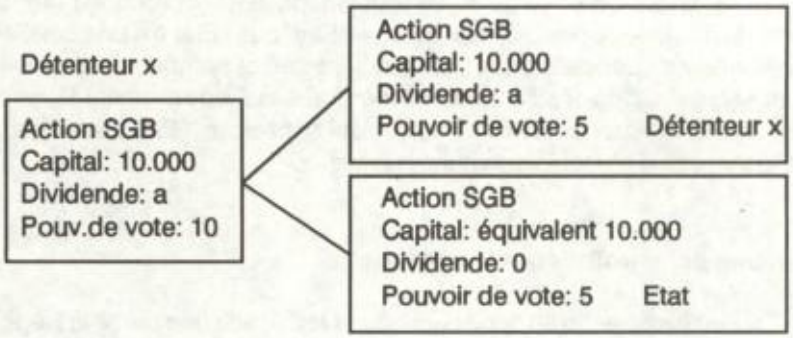

Cette opération, simple dans son principe et son exécution, table sur quelques axes.

En premier lieu, l'Etat devient l'actionnaire majoritaire "sans bourse déliée". Sans se prononcer sur sa validité, l'argument "aggravation du déficit public" ne peut pas être invoqué. Est-ce un hold-up étatique? Un vol? Une spoliation? Non. L'Etat renonce à percevoir un dividende. S'il avait encaissé normalement les revenus de son capital, il retrouverait sa mise de départ dans dix à vingt ans...

En deuxième lieu, l'actionnaire privé -quelle que soit sa nature- continue à toucher ses coupons, exactement comme avant. On ne porte donc pas atteinte à ses revenus. On s'en prend évidemment à son pouvoir. En scindant "propriété" et "pouvoir", la mesure va à l'encontre de tous ceux qui luttent avec acharnement "pour le pouvoir", à la Générale. Cela va de soi. Il s'agit donc d'une opération "antimonopoliste" qui s'attaque à Suez, à De Benedetti, à Lamy, à Leysen. Compte tenu du rapport de forces existant, de l'extraordinaire mollesse de la gauche et de toutes ses composantes... on peut considérer une telle proposition comme utopiste. Cela vaut à l'heure actuelle pour toute mesure antimonopoliste. Faut-il pour autant se garder de tracer une perspective?

En troisième lieu, l'Etat peut-il mener une politique à l'encontre des intérêts qu'on avait coutume d'appeler "le Grand Capital" et qu'il vaudrait mieux appeler aujourd'hui "l'immense capital", le "capital mammouth"? Tout dépend de l'analyse de l'Etat. Si on le considère exclusivement comme un "instrument au service des monopoles", autant mettre la clef sous le paillasson et se taire "en toutes langues". Si on contraire, on estime que la lutte des classes traverse l'Etat, que l'Etat est une condensation de luttes sociales, que l'Etat a déjà, à de très nombreuses reprises, consacré et validé des conquêtes progressistes... à ce moment-là, on dit en même temps, qu'au sein de la société capitaliste, l'Etat peut devenir l'instrument d'objectifs antimonopolistes.

une perestroïka pour la générale.

L'Etat dispose de 50 % des actions. Il rétrocède une part à la Région wallonne et à la Région flamande comme le montre le croquis ci-dessous.

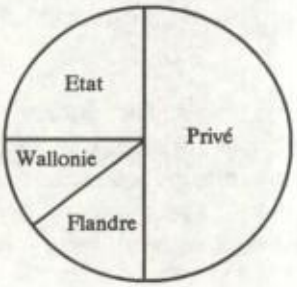

Ici encore quelques idées prévalent.

La première est celle des alliances. Il ne s'agit pas d'une intervention étatique "normale", "classique", 'bureaucratique". Il s'agit d'une intervention qui vise à substituer, dans le cas précis de la Générale, l'axe Travail-Etat à l'axe Capital-Etat. Pour ce faire, l'Etat doit tabler sur les travailleurs des entreprises de la Générale. Quand on dit "travailleurs des entreprises" cela comprend les ouvriers, les employés, les techniciens, les ingénieurs, les cadres. Il faudra encore -et je suis bien conscient du fait qu'à ce stade, la pensée doit encore être approfondie, affinée, concrétisée- trouver les formes qui permettent aux "travailleurs des

entreprises de la Générale" de participer à la prise de décision. Il est crucial que la classe ouvrière, au sens moderne du terme, c'est-à-dire incorporant toute l'intelligentsia "scientifique et technique" soit preneur de l'opération. S'appuyant sur elle, l'Etat dispose des connaissances pratiques de gestion, des connaissances manageriales... pour mener à bien une stratégie d'ensemble. L'idée des "buy-out" est en vogue. Il s'agit de la reprise d'une entreprise par ses cadres. Il faudra trouver des articulations qui permettent d'établir la jonction entre des formes de "buy-out" et la participation de l'Etat.

La deuxième idée de base a trait à la mixité. L'opération Gutt ainsi conçue mène à une dualité du pouvoir entre l'Etat et le secteur privé. A dessein. Il existe en Belgique des fractions de la bourgeoisie, même de la bourgeoisie monopoliste, qui défendent une politique anti-raider, qui veulent préserver les joyaux de la Générale, qui sont plus perméables à des exigences populaires... c'est sur ces fractions-là qu'il faut tabler. Seules elles sont sans doute bien incapables d'imposer leurs points de vue à une bourgeoisie archi-transnationalisée et le plus souvent atlantiste. Avec le concours de l'Etat, ces fractions de la bourgeoisie, qu'on a jadis qualifiées de "civiques", peuvent l'emporter. La mixité postule que l'économie capitaliste dispose encore d'une certaine durée de vie. Pendant cette période de transition une N.E.P. est sans doute indispensable.

Une troisième idée est relative à la politique poursuivie par ce nouvel holding mixte. Dans le cadre de cet article, on ne peut guère s'y arrêter. De surcroît, il semble préférable que les principaux axes de la stratégie alternative émanent des "collectifs de travailleurs des entreprises contrôlées par la Générale". Comme on le voit, le "glasnost", la transparence au sein de la Générale devra se substituer à l'opacité. Sans elle, pas de stratégie démocratique. En outre, la politique industrielle et de services devra s'insérer dans le cadre d'une politique générale "anti-crise" qui veut relancer la consommation, les investissements, la recherche-développement et qui s'en prend frontalement au chômage. Comme on le voit, cette stratégie devra au moins prendre en compte deux éléments centraux:

- Les exigences des secteurs de base de la Générale: électricité, non-ferreux, fabrications mécaniques, finance...
- Les exigences macro-économiques, macro-sociales et régionales.

1er avril 1988

notes.

(1) D'innombrables indices permettent de quantifier cette tendance qui s'accélère de 1984 à 1987/8. Un seul exemple: le montant total des prêts internationaux des principales banques occidentales est passé de 124 milliards de dollars en 1984 à 476 milliards en 1986 (Rapport de la Banque des Règlements Internationaux, Bâle, 1987).

(2) Dans son remarquable ouvrage de 1961 (Investment and Growth in Mature Economics, the Case of Belgium), A. LAMFALUSSY mettait déjà en évidence ce trait caractéristique des structures industrielles belges. La Générale n'est pas épargnée...

(3) Dans un premier temps il est inutile, je crois, de s'appesantir sur les différentes formes que doit prendre l'internationalisation de l'Etat. Il s'agit de trouver une articulation équilibrée entre l'Etat central, les régions, les parastataux, etc...

(4) Après la 2ème guerre mondiale, le ministre des Finances a mené une opération qui portait son nom et par laquelle (notamment) les billets de banque furent retirés de la circulation.

la générale et les media

rosine lewin

Les convoitises suscitées autour de l'avenir de la Société Générale nous ont valu un véritable déferlement médiatique, un "business-show" étourdissant, qui a sévi du 19 janvier jusqu'à la mi-mars.

Conférences de presse à grand spectacle, débats télévisés, échanges de communiqués, pages publicitaires, tout cela a fait grand tapage. Mais au plus fort du fracas médiatique, les experts les plus bienveillants reconnaissaient que le jeu se menait en coulisses. Et Herman de Croo trouvait une formule savoureuse: «Tout cela me fait penser au médecin qui gribouille des choses pour le pharmacien, que les patients ne peuvent pas lire».

discrétion d'abord.

De fait, les opérations visant au contrôle de la S.G. sont bien antérieures au 17 janvier 1988, jour où Carlo De Benedetti offre des pralines à René Lamy. Il y a un certain suspense dans l'air vers la fin de l'été 87, quand la S.G. convoque une assemblée générale afin de décider d'augmenter ses fonds propres de quelque 60 milliards, par étapes. Mais il est encore discret. Certes, comme la loi l'exige, la convocation des actionnaires est publiée dans la presse. Combien de petits porteurs en ont pris connaissance ?

A la veille de l'assemblée du 26 août, des spécialistes s'émeuvent. Notons, en dehors de la presse économique et financière, "Le Soir", qui titre sous la signature de P. Effinier «La Générale au tournant : doubler sa puissance ou dépendre d'un tiers». Après l'assemblée, la chronique boursière de "La Libre" s'inquiète de la prise de participation du groupe français Duménil-Leblé, même si elle s'est opérée «en parfait accord» avec le holding belge.

La seconde assemblée générale, tenue le 8 septembre, attire non seulement une foule d'actionnaires, mais de nombreux journalistes et,

déjà, des cameras de TV. Le gouverneur Lamy déclare: «Le raider ? J'ai la faiblesse de croire qu'il n'existe pas. Je peux me tromper». Il confirme par ailleurs qu'il ne croit pas avoir été imprudent.

Et l'année 87 se terminera sans secousses médiatiques.

Entre le 6 et le 15 janvier, la part de réserve de la S.G. a la vedette en Bourse et hors Bourse. La valeur de l'action passe de 2250 a 3250. (Elle dépassera 8000 F. à la fin février.) Cette ascension est fiévreusement suivie par la presse.

On apprend le 18 janvier que le financier italien De Benedetti déclare détenir 18,6 % du capital du holding et que Cerus, groupe qu'il contrôle, dépose à la Commission bancaire un dossier d'offre publique d'achat portant sur 15 autres pour cent du capital. Il y avait donc bien raid et raider.

entreprise de séduction.

Carlo De Benedetti amorce une vaste et subtile entreprise de séduction de l'opinion. Il recourt à tous les media, avec de grands moyens.

Cerus avait cependant envisagé au départ une campagne de communication "classique", confiée à Publicis, experte en accompagnement d'OPA. Vingt ans auparavant, Publicis avait aidé Saint Gobain à triompher des ambitions prédatrices de BSN. Mais le terrain belge offre quelques particularités qu'on avait sousestimées à Paris. Alain Minc et François Sureau doivent en tenir compte. Il s'agit d'attirer dans la mouvance Benedetti, le maximum d'actionnaires ou groupes d'actionnaires. Il s'agit de surcroit, comme l'a dit G. Agnelli, président de Fiat, d'«acheter un morceau d'histoire».

La première apparition publique du condottiere en Belgique se situe le 19 janvier, lors d'une conférence de presse au Sheraton, après avoir été reçu à bras ouverts par le ministre Mark Eyskens. «Ce fut, observe le correspondant à Bruxelles du "Monde", un modèle du genre. Tous les journalistes accrédités à Bruxelles furent prévenus en quelques heures (et pourtant, Bruxelles est après Washington, la ville comptant le plus de

journalistes au monde). Elle permit au condottiere de donner toute la mesure de son talent et de son charme"». La veille, De Benedetti avait reçu la presse à Paris avec le même éclat.

René Lamy réplique le 21 janvier, en n'invitant que la presse étrangère. Cela se passe au siège de l'institution. La solennité du décor, symbole d'une tradition prestigieuse, s'accommode d'un discours creux. Sous des lambris dorés et devant les portraits en pied de Léopold I et de Léopold II, le gouverneur de la Générale traite De Benedetti de «colonisateur» et d'«impérialiste». Il semble n'avoir pas réussi à faire oublier les exploits coloniaux de ses prédecesseurs.

Le 20 janvier, le "Drapeau rouge "publie un communiqué du P.C. qui alerte l'opinion sur "les suites exorbitantes pour le tissu industriel et pour l'emploi" des manoeuvres du magnat italien.

Le dimanche 24 janvier, De Benedetti croise le fer avec trois journalistes au "Faire le point" de la RTBF. Il bat tous les records d'écoute. Il joue à fond d'atouts traditionnellement ignorés par la "vieille dame" : il apparait comme un interlocuteur jeune, dynamique, au parler direct, qui cherche à convaincre («je ne suis pas un prédateur») et met ses ambitions au service de la modernité et de l'Europe. Il peut faire état des encouragements explicites que lui prodigue le "Wall Street Journal".

visibilité totale, dit Benedetti.

Carlo De Benedetti aime parler de lui, de ses expériences professionnelles, de la manière non-conventionnelle dont il est devenu un grand patron. Il aime séduire. Il met volontiers en valeur sa «marginalité profonde vis-à-vis du monde des affaires», son altérité, ses contradictions. C'est un éloquent avocat du capitalisme, qu'il entend moderniser et, dit-il, «démocratiser». Voici en quels termes il s'en explique dans un récent entretien avec la revue "Débats".

«La cogestion me semble un mauvais système. Je suis partisan de la participation par le capital, en étant soi-même épargnant et en partageant les risques. "Capitalisme démocratique" veut dire élargissement de la base des actionnaires, visibilité totale de ce qui se passe à l'intérieur de l'entreprise, système de primes et de sanctions, car il faut que celui qui

commet des fautes puisse être licencié, et pas simplement parce que les gros actionnaires ne lui font plus confiance. A cet égard, la voix des petits actionnaires dans les conseils d'administration serait une mesure révolutionnaire qui contribuerait à la modernisation du système. J'admets que ces affirmations restent un peu théoriques, mais il faut bien commencer par la théorie pour faire admettre, par exemple, le principe que les petits actionnaires ne doivent plus être considérés comme des porteurs d'eau. La pratique suivra, avec l'expérience... Ce capitalisme démocratique est un instrument de contrôle pour l'entreprise...»

Au micro de la BRT, le condottiere aura la coquetterie de lire un bref texte en néerlandais. Du "Morgen" au "Standaard", les journaux flamands lui font une large place. En Italie, tous les quotidiens accordent la "une" aux initiatives de Benedetti. Cette attention ne se relâchera pas ; il y va d'une revanche sur l'image du Rital-Macaroni. Même Agnelli admet que Benedetti mène une opération brillante. D'autres le présentent comme "Carlo, Ier roi d'Europe". Et c'est Associated Press qui lancera la formule «La saga de la Générale de Belgique ressemble au feuilleton Dallas».

En Belgique, l'élément communautaire du feuilleton sera accentué avec l'entrée en scène d'André Leysen, président du groupe Gevaert, lui aussi expert en relations publiques (1). En accord avec la S.G., il se présente comme un «chevalier blanc» et de surcroit flamand. Jour après jour le condottiere, le gouverneur et le chevalier rivalisent de déclarations "majorisantes". Etienne Davignon relaye Lamy, vraiment trop anachronique.

à la tête du client.

D'autres acteurs occupent aussi la scène à des titres divers. C'est Jean-Louis Duplat, président du tribunal de commerce de Bruxelles qui rend une ordonnance d'une grande sévérité à l'égard de la S.G. et de la Commission bancaire. (Nous y reviendrons ultérieurement). C'est Walter Van Gerven, président de la Commission bancaire: C'est Robert Witterwulghe, auteur d'un livre consacré aux OPA et édité à un moment providentiel. Le 12 janvier, la Commission bancaire publie son rapport pour 1987 où est affichée une «priorité des priorités» : informer plus, informer mieux. En vertu de quoi, la Commission entretiendra incerti-

tudes et confusion en refusant de se prononcer à propos de l'OPA de Cerus et de l'augmentation du capital de la S.G. Elle ne le fera que le 9 février. Son attitude lui vaudra un jugement dur de Tony Coenjaerts dans "Tendances" (10 février) qui acte "le fiasco sur toute la ligne" de la Commission. L'institution qui s'était "au fil des ans, érigée en magistrature officieuse" a, écrit l'hebdomadaire, "Tendances", perdu sa crédibilité. Robert Witterwulghe ajoute qu'elle fonctionne "à la tête du client".

Cependant que monte la tension, Leysen et Benedetti annoncent qu'ils se sont vus. Un sondage révèle qu'un Belge sur trois est favorable à un mariage entre les deux groupes.

Le 29 janvier, les employés affilés au syndicat chrétien dènoncent «la dérive croissante aboutissant à confiner le monde du travail dans un rôle passif».

Le condottiere est reçu par le ministre Maystadt. La flambée de la part de réserve se poursuit. Entre le 4 et le 11 février, la Générale fait insérer cinq pleines pages de publicité dans les quotidiens belges. Thèmes: «La SGB, c'est l'affaire de 10 millions de Belges» - «La Générale, un groupe européen dans le monde» - «Des Belges au tout premier plan mondial dans les métaux non-ferreux» - «Stratégie du Ier holding» - «Appel aux actionnaires».

Cerus en fera autant pour lancer - puis prolonger - son OPA.

Philippe Bodson, président de la Fédération des entreprises de Belgique, sort de l'ombre pour proclamer son soutien aux initiatives d'André Leysen. Suez se pointe à l'horizon. Son directeur général, Gérard Worms, accorde des interviews au siège bruxellois (rue des Colonies) de la Banque Indosuez.

Les auditeurs de la RTBF ont la surprise de capter le 4 février, un dialogue amical (et téléphonique) entre Stevie Davignon et Carlo De Benedetti.

Dans une interview au Journal-Indépendance du 5 février, Jean-Claude Vandermeeren, secrétaire national de la FGTB, reprend quelques arguments qu'il avait développés l'avant-veille dans le quotidien français

"Libération". «Le problème de la Générale, ce n'est pas une question d'hommes. Ca, c'est du cinéma. Le plus important, ce sont les intentions de chacun : leur politique industrielle, leur attitude à l'égard des entreprises en difficulté, leurs projets à la veille de 1992 et du Marché Unique européen. Sur tous ces points, nous voudrions en savoir plus». Et de réclamer un rôle actif des holdings publics, au nom de l'intérêt de la collectivité.

Le 8 février, dans une conférence de presse tenue avec Maurice Lippens (AG) et Jan Van Marcke (Lessius), André Leysen révèle la teneur d'un accord avec des groupes amis, accord qui garantirait l'ancrage belge de la nouvelle Société Générale. Mais certains "amis" feront faux bond. Le 12 février, Leysen jette provisoirement l'éponge. Il refera surface le 29, au terme d'un sensationnel retournement d'alliance (mijoté la veille à Anvers) aux côtés cette fois de Cerus et Cobepa. Il aura tenu trois conférences de presse en deux semaines.

C'est ensuite la progression continue de la part de réserve qui fera les grands titres, ainsi qu'un nouvel épisode judiciaire : l'assignation de Cerus contre trois filiales de la S.G. est déclarée irrecevable par le juge Duplat.

Dans une interview au "Financial Times" de Londres, E. Davignon se dit sûr de détenir la majorité des titres.

L'hebdomadaire "Tendances", sceptique, note: «Qui a acheté ? Qui a vendu ? Dans cette valse de titres, plus personne ne retrouve ses jeunes: nous sommes bien loin de cette fameuse transparence, si chère à la Commission bancaire».

des "forces obscures" à " l'hystérie collective."

Sous le titre «La Bourse craque pour la Générale», La Libre Belgique acte le 4 février que tous les records ont été pulvérisés à la Bourse, la Part de réserve ayant fait le vide autour d'elle : plus de deux millions d'actions ont changé de main. «Que l'on puisse traiter des volumes aussi extraordinaires en l'espace de quelques minutes (le volume des échanges a largement doublé entre le début et la fin de la séance) démontre que ce marché est plus que jamais aux mains de "forces obscures"».

Bien entendu ces records ont encore été dépassés: quelques jours plus tard, on parlait de raz de marée boursier.

Les 27 et 28 février, Yves Cavalier observe dans "La Libre" qu'il est «absurde» et «malsain» de faire monter le prix d'une action devenue introuvable... «C'est à ce moment qu'on peut parler de frénésie, car le marché monte dans le vide, éveillant les instincts les plus spéculatifs au point que l'on finit par vendre des titres qui n'existent pas».

Et Yves Cavalier parle de «guerre psychologique». Il ira plus loin encore dans sa chronique des 12 et 13 mars: «... Lorsque des professionnels de la Bourse décident de jeter en pâture à un public pris de fièvre spéculative les noms de sociétés dites "opéables", il ne faut pas s'étonner d'assister à des mouvements d'hystérie collective».

De fait, la presse a publié le 9 mars un "vade mecum" des sociétés menacées d'OPA. A ce moment, GB-INNO-BM venait en tête du relevé.

Les OPA, on le sait, ont un champ d'action qui déborde largement la Belgique. Elles font rage en France par exemple, et elles ont inspiré à Bernard Tapie une réflexion originale au micro de Europe 1 : «Actuellement, si vous êtes entre les mains d'un vieillard fatigué, sans ambition et ruiné, votre sort d'employé est plus mal parti que si vous êtes dans les mains de Benedetti. Donc il faut espérer que votre boîte soit opéée par quelqu'un de plus fort que votre capitaliste"».

La visite-éclair de Carlo De Benedetti à quatre ministres démissionnaires (Martens, Verhofstadt, Gol, Maystadt) et à un ministrable du nom de Spitaels, tient la vedette le 23 février. Et déjà parait (chez Roelarta) un livre intitulé «Le combat pour la Générale», par Jules Fabre.

immobilisme.

Dimanche 24 février, les téléspectateurs seront gâtés: à RTL et à la RTBF, ces messieurs de la majorité anti-Benedetti s'expliquent tant bien que mal sur leurs accords et désaccords. On apprend que Maurice Lippens, président des AG, a été reçu par Wilfried Martens. Les ministres Eyskens et Maystadt reçoivent des représentants de Suez. Suez et les AG proclament au cours d'une conférence de presse constituer en-

semble une majorité franco-belge. De Benedetti traite cette alliance de «bricolage arithmétique et juridique de dernière minute».

Le 26 février, une délégation FGTB/CSC des ACEC se fait recevoir à Bruxelles par François Sureau, de Cerus. Robert Henaux, interviewé par "Journal Indépendance" déclare que F. Sureau lui a fait «une impression favorable».

Le lendemain, le bourgmestre-député de Charleroi proclame sur huit colonnes à la "une" du "Journal Indépendance": «Je préfère un De Benedetti italien à un De Benedetti flamand». La FGTB réclame que «le débat se fasse en toute clarté» et souhaite une coordination syndicale à l'échelon européen.

C'est «un appel à la raison» que le Bureau du P.S. lance le 29 février à l'adresse des différents acteurs. A la Générale, il rappelle ses devoirs, aux pouvoirs publics leurs responsabilités. «Les principaux acteurs doivent prendre des engagements précis sur une stratégie de développement et sur la sauvegarde de l'emploi». Le Bureau du P.S. réclame de surcroit l'adoption d'une législation de protection.

Le 4 mars, relance de l'intérêt pour le feuilleton. En effet, la Commission de la Bourse accepte que soit prolongée jusqu'au 18 mars l'OPA de Cerus.

Par la voix de Philippe Maystadt, le gouvernement belge lance un appel à la concertation des parties intéressées. Les Commissions réunies de l'économie et des finances de la Chambre estiment enfin utile d'examiner le dossier de la Générale. Quelques jours plus tard, la Commission des Finances met en place un groupe de travail pour préparer un pré-texte législatif. Il s'agit d'un texte retenant les dispositions essentielles d'un projet anti-raiders, déposé sous la précédente législature, mais non adopté. Pour rappel, à l'époque, les grandes manoeuvres du groupe français AXA-Drouot contre la Royale Belge avaient montré le danger des raiders face auxquels le pays était tout nu, "un désert" a-t-on dit. Avec d'autres, le parti communiste avait alors réclamé le vote urgent d'une mesure prévue dans la loi-mammouth, et qui assurait une meilleure information en matière d'opérations boursières. Des turbulences communautaires avaient servi de prétexte pour ne pas voter ce bout de loi. Cette fois, au printemps 88, c'est la vacuité

du pouvoir politique qui a servi de prétexte à l'immobilisme du Parlement.

robin des bois ?

Très significativement, la projection du film "Wall Street" s'est insérée dans la campagne médiatique autour de la Générale. Le supplément "L'économie aujourd'hui" du "Soir" y est consacré le 19 février. Le réalisateur de "Wall Street", Oliver Stone, déclare notamment à propos des héros de son film - raiders triomphants ou vaincus: «Pour réussir, le raider doit devenir une star et avoir sa photo sur les couvertures des magazines. Il est essentiel qu'il apparaisse comme une sorte de Robin des bois au sein du public .(...) Mon film n'a pas gêné les raiders ... Ils savent que "Wall Street" va contribuer à les mettre sur un même plan que Michael Jackson, Robert Redford ou George Lucas. Et Dieu! qu'ils aiment cela».

Dans ce contexte, Suez change le style de ses relations avec l'opinion publique, relations marquées jusqu'alors par la distinction et incarnées par Catherine Deneuve.

«Longtemps d'une discrétion exemplaire dans leur politique de communication à propos de la bataille qui les oppose au groupe De Benedetti pour le contrôle de la Générale de Belgique, les "stratèges de l'argent" semblent décidés à rattraper le temps perdu» écrit "Le Monde des Affaires" (12 mars).

«Redoublant d'attentions pour les journalistes belges, la compagnie financière de Suez a organisé, les 8 et 9 mars un programme spécial pour une dizaine d'entre eux : dîner et spectacle au Lido ; visite -et dégustation- de châteaux classés du bordelais, mais aussi exposé -maison sur la Compagnie et promenade dans un site industriel de la Lyonnaise des Eaux, un "groupe ami". En toute innocence».

Les analyses du PCB, la lettre ouverte du 1er mars de Louis Van Geyt à J. Luc Dehaene (voir en annexe) ne bénéficient bien sûr pas de pareils tremplins...et on notera en passant que "Le Drapeau rouge" n'a pas été invité par Suez.

une générale sans mécano.

Se compter est devenu le maître-mot à ce stade du feuilleton. Car si chacun des "grands" fait ses comptes, ceux-ci sont parfaitement contradictoires. Une assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration de la Générale pour le 14 avril. Son ordre du jour est controversé. En effet, Cerus a pour sa part demandé une assemblée des actionnaires, avec un ordre du jour bien à lui. Pour le surplus, il apparait que Suez est hésitant ; «On ne voulait pas aller aussi loin» - et que les acrobaties d'André Leysen, passant d'un camp à l'autre, lui valent aujourd'hui quelques problèmes juridiques. Bref, la Générale ressemble toujours à une locomotive lancée dans le brouillard, et on n'y aperçoit pas de mécano.

Il aura fallu attendre le 18 mars - deux mois après le «coup des pralines» - pour que le front commun syndical occupe à son tour la scène médiatique (voir en annexe). Le P.C. estime que cette intervention pourrait représenter "un tournant capital" mais l'echo réservé dans la presse à ce communiqué est dérisoire en regard des commentaires sur la fièvre boursière et les spéculations et sur les incertaines victoires des uns ou des autres. Certes, le flot médiatique a permis à l'opinion de faire quelques (re)découvertes importantes : la puissance du premier holding du royaume n'empêche pas sa fragilité ; les convoitises suscitées sont énormes ; les groupes financiers et industriels changent rapidement de camp quand leurs intérêts l'exigent ; la spéculation boursière s'est déchainée sans freins ; la Belgique est dépourvue d'élémentaires filets de protection contre les raiders ; un "petit juge" peut, dans certaines circonstances, freiner les élans de puissants prédateurs... Surtout, l'opinion a vu, jour après jour, valser les milliards par dizaines, alors que les Martens successifs l'avaient presque convaincue qu'«il n'y a pas d'argent»... Des journalistes de la RTBF, des collaborateurs du "Soir" ont démontré qu'ils connaissaient bien leurs dossiers. Des dossiers documentés, "Le Drapeau rouge" (malgré son exiguité), "La Wallonie" (2) en ont fournis, qui abordaient les problèmes de fond posés au monde du travail - à savoir qu'il ne s'agit pas de choisir entre Benedetti et Leysen ou entre Suez et Tractebel. Que la S.G. n'est pas beaucoup plus belge que Benedetti n'est européen. Qu'il s'agit de faire intervenir dans le débat les forces dont les intérêts ne se confondent pas avec ceux des grands carnassiers de la finance. Plus précisément encore, qu'il s'agit d'obtenir la mise en oeuvre d'une politique industrielle qui privilégie l'emploi et crée

des emplois socialement utiles. Or, à l'heure actuelle et au terme de ce déferlement médiatique, on ne tient qu'une certitude: l'ampleur des liquidités englouties dans l'aventure va pousser les gagnants quels qu'ils soient, à rentabiliser leur mise au plus tôt.

un objectif stratégique.

«Nous entrons aujourd'hui dans une société d'information dans laquelle les axes porteurs seront les réseaux de télécommunication et la matière première, le know-how».

Le propos est de Carlo De Benedetti. Il confirme ainsi que pour les grands groupes financiers et industriels la pénétration dans le secteur de la communication constitue un enjeu stratégique.

Le groupe De Benedetti, actionnaire minoritaire des journaux italiens "Repubblica" et "Espresso", contrôle le groupe DAFSA, pilier européen de l'information économique. Cette banque de données ambitionne de devenir le n° 2 (après Reuter) du secteur médiatique boursier en Europe. Par ailleurs, Cerus a pris en mai 1987 une participation dans le groupe Pearson, qui édite le Financial Times et The Economist. S'il est vrai que Cerus a ensuite revendu (très lucrativement) ses parts au géant de la presse Murdoch, les parts qu'il a prises dans Les Presses de la Cité témoignent d'une constance d'intérêt dans ce secteur.

Suez a des participations dans Sogeti, conseil en informatique, mais surtout, a une participation-pivot dans la Lyonnaise des eaux qui, on le sait, chapeaute des entreprises de communication telles que M6 (Métropole TV).

La Société Générale est présente via Electrofina dans la Compagnie luxembourgeoise de télévision, patron de RTL. Par ailleurs, Tractebel, née du rapprochement entre Electrobel et Tractionnel, a un important secteur Télécommunications-media. Dans le domaine de la presse écrite, la S.G. est présente dans la VUM et dans la société qui édite L'Echo de la Bourse et Agefi.

Mais privilégier des secteurs de pointe, rentables à la fois sur le plan financier et sur le plan idéologique, ne signifie pas favoriser (ou pratiquer)

la transparence sur ses propres comportements. Miser sur la communication est une chose ; éclairer les coulisses où se prennent les décisions, en est une autre.

Notes.

(1) Voir Cahier marxistes N° 145, Un dossier André Leysen.

(2) "La Cité" en eût probablement fait autant, mais elle a disparu comme quotidien. Alors que la presse d'opinion périclite, la presse financière voit ses tirages augmenter. Depuis les arrêtés De Clercq-Monory, un nouveau public s'y intéresse. En France, ce bond est plus net et les ventes de "La Tribune de l'Economie" ont doublé ...

Photos: les bâtiments de la Société Générale de Belgique et de la Société Générale de banque rue Royale à Bruxelles.

lettre ouverte de louis van geyt à j.-l. dehaene, informateur, et aux présidents des cinq partis, ses interlocuteurs.

Monsieur l'Informateur,
Messieurs les Présidents,

Pendant que se prolongent les "conversations préliminaires informelles" que vous menez en vue de la formation d'un futur gouvernement, l'incertitude ne fait que croître à propos des conséquences, pour l'avenir économique de la Belgique et pour l'emploi de dizaines de milliers de travailleurs - ouvriers, employés, techniciens, cadres, ... -de la bataille qui fait rage pour le partage du capital et l'exercice du pouvoir à la Société Générale.

Il est désormais criant d'évidence, que si notre pays -ainsi que, très bientôt, l'Europe des Douze- devait s'en remettre plus longtemps aux jeux sans frein ni loi des coalitions financières transnationales qui s'affrontent (sans parler de celles qui se tiennent dans les coulisses de la Générale ou opèrent ailleurs) l'insécurité économique, sociale, écologique et financière va devenir la règle pour tous -en particulier, pur ceux qui vivent de leur travail ou encore d'une épargne modeste ou moyenne. En même temps, l'Etat lui-même -voire, très bientôt, la Communauté européenne- va perdre toute possibilité d'agir pour assurer un minimum de prise en compte des intérêts collectifs par lesdites coalitions financières transnationales, elles-mêmes rien moins que stables, et tout sauf transparentes.

Comment, en effet, se fier à l'un quelconque des protagonistes de la bataille en cours, ou à n'importe quels intérêts financiers privés libres de s'évader où bon leur semble, pour envisager et surtout réaliser quelque programme que ce soit de développement de la production, des services, de l'emploi et du mode de vie? Et davantage encore, pour envisager et réaliser un tel programme, qui soit axé sur le développement

pacifique, et mettant les données de l'essor des sciences et des techniques au service du progrès socioculturel chez nous -voire au niveau de la Communauté européenne- et d'une coopération internationale "tous azimuts"?

Aussi estimons-nous que le pays, ses régions, et davantage encore les larges secteurs de la population et de l'électorat qui attendant de vous autre chose que le genre de laisser-faire... pour les grandes puissances du secteur privé, qui a débouché sur la foire d'empoigne actuelle autour de la Générale, ont le droit de vous demander avec force:

1. que figurent en tête du programme du futur gouvernement, la présentation et l'adoption rapides d'une loi qui règlemente les mouvements de capitaux internes et externes, de telle manière qu'aucun changement structurel de l'actionnariat des entreprises importantes opérant en Belgique, ne puisse intervenir sans l'aval du gouvernement - celui-ci ayant obligation de se concerter au préalable avec les représentants des travailleurs et des managers de ces entreprises et de leurs filiales, sous-filiales, etc...;

2. que les groupes financiers opérant en Belgique soient tenus par la même loi, de négocier les programmes annuels et pluriannuels de développement, d'investissement, de restructuration/reconversion, préparés et mis en oeuvre par leurs groupes et les entreprises importantes qui les composent, avec le gouvernement -celui-ci ayant la même obligation de concertation qu'au point précédent;

3. que les nouvelles dispositions légales évoquées dans les points précédents soient maintenues en vigueur au niveau de la Belgique, voire de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, tant qu'elles n'auront pas été relayées au niveau de la Communauté européenne par des dispositions au moins équivalentes en matière de sécurité économique, sociale, écologique et financière;

4. enfin, qu'en attendant la mise sur pied du futur gouvernement et l'entrée en vigueur de la législation proposée, l'informateur et les partis qui conversent avec lui usent de tout leur poids -y compris en direction du gouvernement démissionnaire responsable des "affaires courantes"- pour geler tous les plans de "restructuration" en cours dans les entreprises appartenant soit au groupe de la Société Générale, soit à d'autres

groupes financiers directement ou indirectement impliqués dans la bataille dont celle-ci est l'enjeu.

Comptant sur une prise de responsabilité rapide de votre part en ces matières cruciales pour l'avenir de la Belgique et de ses habitants, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Informateur, Messieurs les Présidents, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Parti communiste de Belgique,
Louis VAN GEYT
Président
le 1er mars 1988

société générale de belgique: déclaration commune de la f.g.t.b et de la c.s.c.

En tant que collecteurs et redistributeurs de capitaux, les holdings jouent un rôle déterminant pour l'avenir de notre économie. En particulier, ce qui se passe à la Société Générale ne concerne pas que les actionnaires et le monde financier.

De fait, pour le monde du travail, les enjeux sont encore plus importants (point 1).

Défenseurs de la démocratie économique, la FGTB et la CSC veulent que les opérations financières se déroulent dans le respect d'objectifs précis tenant compte des intérêts de la collectivité (point 2).

Pour les atteindre, elles adressent aujourd'hui des propositions au gouvernement, aux instances européennes et aux futurs dirigeants de la Société Générale (point 3).

1. LES ENJEUX POUR LE MONDE DU TRAVAIL.

1.1. Des choix déterminants pour l'avenir.

Par le pouvoir financier, économique, voire politique qu'elle détient, la Société Générale a aussi le pouvoir d'effectuer des choix qui influ-

encent toute notre société. Ses ramifications, tant belges qu'étrangères, dans des secteurs stratégiques tels la finance, l'énergie, les médias et les transports ont des conséquences pour tout contribuable, tout consommateur, tout citoyen.

Les choix d'un holding influencent largement l'avenir du monde du travail: selon qu'un holding privé puissant opte pour un capitalisme financier et douillet ou pour un capitalisme d'industrie et audacieux, il peut apporter davantage au monde du travail.

1.2. Vers 1992.

L'enjeu, dans le combat des financiers pour dominer la Société Générale, est d'anticiper 1992 en constituant le premier holding européen. L'enjeu, pour le monde du travail, est de pouvoir créer, aussi vite que les financiers, un espace social européen: législations en matière de relations de travail, de conditions d'emploi, de démocratie économique. Ceci n'intéresse guère les financiers mais sera déterminant pour l'Europe de demain des travailleurs.

1.3. Nos structures industrielles.

Elles sont vieillies et nos produits ne sont pas assez adaptés à la demande mondiale. La stratégie des holdings n'est pas neutre dans cette évolution. L'enjeu ici n'est pas seulement notre position compétitive mais aussi la reconversion régionale et la croissance économique.

1.4. L'emploi.

La politique de la Générale concerne directement l'emploi de plus de 100.000 travailleurs. Indirectement encore beaucoup plus.

Aujourd'hui, un grand nombre de ces emplois sont menacés dans les entreprises où la Société Générale a laissé s'accumuler les difficultés (FN, ACEC, Câbleries de Dour, Forges de Zeebrugge, Gechem,...). Demain, les décisions des dirigeants de la Société Générale en matière de restructurations, de filialisations, de fusions et de synergies de ses activités seront très importantes pour l'évolution de l'emploi. Elles auront également des répercussions sur d'autres entreprises et secteurs (télécommunications, chantiers navals, octroi de crédits aux entreprises,...).

1.5. La politique énergétique.

Même si elle n'est pas seule, la Société Générale est omniprésente dans le secteur énergétique avec Tractebel, Petrofina, Ebes, Intercom,

Unerg, Distrigaz, Belgonucléaire,...). Son envergure dans toute décision en matière de politique énergétique est donc difficilement contournable.

1.6. Le rôle de l'Etat.

Les holdings et le secteur financier cherchent à influencer les autorités publiques pour promouvoir leurs intérêts propres. Ces dernières années, ces pressions ont conduit à l'adoption de mesures fiscales en faveur du capital à risque et des revenus de capitaux placés à l'étranger, au refus de soulager la charge des intérêts de la dette publique, à la non-application des lois sur l'association des holdings à la planification, à la cession du secteur public des activités industrielles jugées peu rentables, aux tentatives de privatisation de certaines branches de la sécurité sociale (maladies professionnelles et accidents de travail...). En tant que principal holding privé du pays, la Société Générale ne s'est pas privée d'exercer son pouvoir sur les autorités publiques.

1.7. Le capitalisme financier ou le capitalisme industriel.

Le capitalisme financier a mené à la crise boursière d'octobre 1987 et à la cotation de la part de réserve de la Société Générale à plus de 8.000 F. La "bulle" financière plane au-dessus de l'économie réelle. Dans le cas de la Générale, le risque est grand de voir l'écart encore se creuser. Car le capitalisme financier doit assurer une "bonne" rentabilité à celui qui a acheté les actions à plus de 8.000 F et il se privera, de ce fait, de moyens pour financer des investissements productifs et donc de faire du capitalisme industriel. L'enjeu essentiel pour le monde du travail est par contre de draîner l'épargne vers l'investissement, le financement du déficit public et la création d'emplois.

2. LES OBJECTIFS SYNDICAUX.

Pour que les opérations financières portant sur le capital des holdings et des grandes entreprises belges se déroulent dans le respect d'un minimum de démocratie économique, il convient d'atteindre les objectifs suivants:

1) Assurer la transparence sur les opérations financières ainsi que l'information sur les changements de stratégies qui en découlent, ceci non seulement vis-à-vis des actionnaires mais surtout à l'intention des travailleurs.

2) Organiser une concertation entre travailleurs, pouvoirs publics, holdings et grandes entreprises. Le grand marché de 1992 va accélérer les restructurations financières, notamment celles des holdings. Il est donc urgent d'organiser une concertation sur leurs stratégies actuelles et potentielles.

3) Fixer un cadre à la concentration du pouvoir économique. Afin de limiter les risques liés aux concentrations, il convient de mettre en place une réglementation belge et européenne sur le droit des sociétés et le droit des groupes qui veilleraient tout particulièrement à la protection des consommateurs, aux abus de position dominante et au développement équilibré des différentes régions d'Europe. Cette réglementation doit être assortie de sanctions effectives.

4) Confronter les opérations financières aux objectifs de la politique industrielle et des services. Lorsque des opérations financières importantes concernent des grandes entreprises ou des holdings engagés dans des secteurs faisant l'objet d'une concertation stratégique, les nouveaux acquéreurs de ces entreprises doivent inscrire leur propre stratégie dans les objectifs définis en concertation. A défaut, l'Autorité doit intervenir pour peser, voire sanctionner les orientations stratégiques du repreneur.

3. LES PROPOSITIONS SYNDICALES.

3.1. Propositions au gouvernement belge.

1° Afin d'assurer la transparence des opérations financières:

- obligation d'informer d'une acquisition significative. Une loi doit obliger tout acquéreur d'une participation significative dans une grande entreprise belge ou un holding d'en informer la collectivité nationale. Une loi anti-raider doit dès lors tenir compte des entreprises dont le capital est extrêmement morcelé. Dans ce cas, le critère pourrait être l'acquisition d'une participation équivalente à celle détenue par le principal actionnaire connu ;
- obligation d'informer les travailleurs et leurs organisations syndicales sur toute acquisition de participation significative dans de grandes entreprises (fonds propres supérieurs à 200 millions) même si elles ne sont pas cotées en bourse ;
- obligation d'informer les travailleurs des orientations stratégiques envisagées par les acquéreurs, par la communication de plans d'affaires.

En cas d'absence de Conseil d'entreprise ou dans le cas des holdings, l'information aux organisations les plus représentatives des travailleurs devrait etre communiquée dans l'instance paritaire créée à cet effet.

2° Afin de fixer un cadre à la concentration économique et financière:

- donner à l'Autorité publique compétente un droit de contrôle préventif sur les opérations conduisant à des concentrations d'entreprises. Ce contrôle doit s'exercer en tenant compte des intérêts pour le consommateur et pour la politique industrielle et de service définie par une Région ou l'Etat ;
- définir les règles et les critères sur lesquels le contrôle préventif des concentrations sera effectué ;
- prévoir des sanctions en cas de non-respect des injonctions de l'Autorité ;
- associer les représentants des travailleurs tant au niveau des secteurs qu'au niveau interprofessionnel à la procédure de contrôle préventif et à l'établissement des règles et des critères qui doivent y présider ;
- réglementer le transfert de propriété d'une entreprise belge en tenant compte des objectifs de la politique industrielle et de services. A cet effet, tout acquéreur potentiel doit être à même de présenter à l'Autorité publique compétente son plan stratégique à moyen terme. Les travailleurs doivent également être associés à cette procédure.

3° Afin de réaliser la concertation avec les holdings:

- définir le lieu de la concertation avec les holdings et les règles de fonctionnement de cette concertation (composition, compétences, périodicité...) ;
- associer les holdings aux concertations stratégiques mises en place au niveau national ou régional ;
- obliger les candidats acquéreurs d'une société holding à présenter leurs orientations stratégiques à l'instance organisant la concertation avec les holdings.

4° Afin d'associer les travailleurs aux mesures proposées ci-dessus:

- adapter la législation sur les Conseils d'entreprises aux obligations d'information en cas d'opérations financières ;
- créer une instance paritaire chargée d'être le lieu d'information des travailleurs sur les opérations financières et les stratégies des grandes sociétés et holdings.

5° Afin d'assurer des interventions financières dans l'intérêt général:

- renforcer les moyens financiers du secteur financier public et notamment des holdings publics. Car les mesures proposées ci-dessus n'empêcheront pas le secteur financier privé et notamment les holdings privés, d'agir selon leurs propres intérêts. Il revient au secteur public d'assumer ses responsabilités afin de rencontrer l'intérêt général et de rééquilibrer ainsi l'action du secteur financier privé.

3.2. Propositions aux instances européennes.

Sur proposition de ses affiliées belges, la FGTB et la CSC, le Comité Exécutif de la Confédération Européenne des Syndicats a adopté la résolution suivante le 12.2.1988.

Le Comité Exécutif:

- souligne sa position sur les problèmes de prise de contrôle des entreprises et notamment sa revendication pour des directives communautaires qui prévoient une information et une consultation des travailleurs, un contrôle strict de la concentration économique au niveau européen ainsi que la garantie des droits acquis des travailleurs concernés ;
- revendique qu'une banque de données au service des représentants des travailleurs soit créée, structurée comme les euro-guichets que la Commission finance en faveur des PME ;
- demande que le Parlement européen et la Commission prennent une initiative pour examiner en profondeur tous les aspects de la concentration économique et financière en y incluant les représentants des pouvoirs publics, des entreprises, des travailleurs et des experts scientifiques.

3.3. Propositions aux candidats dirigeants de la Société Générale.

Les participations industrielles du portefeuille de la Générale sont passées de 63 % en 1961 à 25 % en 1987. Ses participations dans le secteur des banques et des assurances grimpaient pendant le même temps de 20 à 47 %. Abandon, revente à l'étranger et au secteur public, restructurations... telle a été la stratégie de la Générale au cours de cette période, même si depuis 1981, un "recentrage" plus actif des participations a été organisé et que la Générale n'est pas absente sur certains terrains nouveaux (informatique, télématique, robots...).

Aujourd'hui, il existe à la Société Générale des joyaux, des débris et du pouvoir. Pour la FGTB et la CSC, il importe de savoir ce que les candidats dirigeants de la Société Générale vont en faire. C'est pourquoi nous leur proposons de répondre aux questions suivantes:

. en matière de politique industrielle: comment les problèmes des ACEC, de la FN, de la Vieille Montagne, à Gechem, aux Forges de Zeebrugge, vont-ils être résolus?

Quelles activités de diversifications?

Quelles contreparties à d'éventuels transferts de technologies?

Quelles synergies en matière de télécommunications,

. en matière de politique énergétique: quelle marge pour une politique énergétique alternative? Quelle volonté de mettre au point un nouveau plan d'équipement dans le secteur de l'électricité? De respecter la convention du 29.1.1981 entre les pouvoirs publics et le secteur de l'énergie?

. en matière de politique dans les services: quelles synergies dans le secteur des assurances, de l'informatique, de l'ingéniérie? Quelle volonté dans les banques de soulager le financement de la dette publique belge et de promouvoir le système monétaire européen?

. en matière de politique de gestion: quelle sera la stratégie d'affectation des résultats? Pour rémunérer les actionnaires de parts à 8.000 F ou pour des investissements productifs?

La gestion des filiales demeurera-t-elle décentralisée?

La Société Générale va-t-elle sanctionner les mauvais gestionnaires?

. en matière de politique européenne: quelles stratégies seront développées d'ici 1992?

. quelles sont les implications de ces politiques sur **L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL?**

. en matière d'information et consultation des travailleurs, les

futurs dirigeants de la Société Générale sont-ils prêts à réaliser, sans attendre l'adoption au niveau européen de la Directive VREDELING, l'information et la consultation des travailleurs de l'ensemble des Sociétés du Groupe?

Les réponses à ces questions permettront de se faire une idée sur la validité des projets. Elles permettront aussi de savoir qui accepte d'être un interlocuteur pour discuter de la politique industrielle, énergétique et monétaire.

18 mars 1988.

DONNEZ-VOUS LE PLAISIR
DE SURVOLER LE CENTRE
HISTORIQUE DE BRUXELLES
GRACE A LA :

CARTE AXONOMETRIQUE
DE L'ARAU

L'ENSEMBLE FORME
UNE SUPERBE PLANCHE DE 2 M
DONT UN DETAIL
EST REPRODUIT CI-CONTRE

SA REALISATION A DEMANDE
24 MOIS DE TRAVAIL
A 5 ARCHITECTES ET DESSINATEURS

L'ARAU S'EST DONNE POUR BUT
DE CREER UNE IMAGE BELLE
ET EXACTE DE LA VILLE, MONTRANT
LA RICHESSE DE SES QUALITES
URBANISTIQUES ET SA COMPLEXITE

Production : **Atelier de Recherche et d'Action urbaine**
37, rue H. Maus, bte 7 – 1000 Bruxelles
Tél. : 513 47 61 – C.C.P. : 000-0970102-05
Réalisation : V. GEVERS, A. GERARD, E. MATARAZZO,
Ch. ANN, J.-Ph. CAUFRIEZ, I. DOUXCHAMPS,
M. SINON, L. SZENTE
Prix : 1.200 FB – Echelle : 1/2000e – Format : 150 x 200 cm

le bauhaus à bruxelles.

jacques aron

L'exposition que la Commission française de la Culture organise en ce moment au Musée d'Art moderne de Bruxelles n'est pas la première à être consacrée au Bauhaus et ne sera certainement pas la dernière. Pour baptiser l'école qu'il venait de fonder à Weimar en 1919, l'architecte Walter Gropius eut l'idée de lui forger cet étrange néologisme, Bauhaus, la "maison des bâtisseurs", en référence à la loge des constructeurs de cathédrales (Bauhütte). Il ranimait ainsi le mythe de l'unité spirituelle du peuple et des artistes dans l'édification d'une oeuvre majeure.

Cette école novatrice a connu une existence courte et mouvementée qui coïncide avec celle de la République de Weimar. Son renom s'étendit rapidement en Allemagne et dans de nombreux pays, dont la Belgique, car le Bauhaus prolongeait l'enseignement dispensé à Weimar jusqu'en 1915 par un Belge, Henry van de Velde. Cet artiste et architecte de talent avait dressé les plans d'une école d'art et d'art appliqué dont les bâtiments allaient héberger le Bauhaus jusqu'en 1925.

A cette date, l'attitude hostile des milieux nationalistes et réactionnaires l'oblige à quitter la prestigieuse ville classique. Fort heureusement, la municipalité de Dessau et son bourgmestre socialiste Fritz Hesse lui offrent l'hospitalité. C'est une période faste qui s'ouvre avec l'inauguration de nouveaux locaux dont la reproduction fait rapidement le tour du monde. Mais la croissance économique stimulée par l'intervention américaine (le plan Dawes) sera de courts durée. Crise, affrontements politiques, montée du nazisme, entraînent de violentes tensions dans l'école.

En 1928, W. Gropius a cédé la direction au Suisse Hannes Meyer que la municipalité révoque sans appel deux ans plus tard. Ce marxiste, accusé de se montrer trop indulgent à l'égard du parti communiste, est sacrifié pour tenter de calmer les critiques nazies. C'est en vain que son successeur, Ludwig Mies van der Rohe ira de concessions en concessions. Chassé de Dessau en 1933, il transforme le Bauhaus en une institution privée qui survivra encore quelques mois à Berlin. Le Bauhaus

historique a cessé d'exister, sa légende commence. Adversaires et partisans vont pouvoir utiliser à leur guise l'image de plus en plus morcelée, déformée d'un Bauhaus mythique. En Allemagne, le Bauhaus diffamé n'est qu'une pièce à conviction dans le procès de "l'art dégénéré". Mais cette "cellule de propagation du bolchevisme" ne semble pas trouver beaucoup d'audience en Union Soviétique.

Hannes Meyer, après cinq ans de participation à l'édification socialiste, quitte le pays en 1936. Sans renier ses convictions, il ne peut que s'y sentir en porte à-faux. Le réalisme socialiste est devenu la doctrine officielle et la condamnation du formalisme des avant-gardes bourgeoises est sans appel. De ce côté, plus personne ne semble se revendiquer du Bauhaus ou des écoles soviétiques de la période révolutionnaire qui lui furent si étroitement apparentées.

L'héritage traversera donc l'Atlantique. La plus grande partie des émigrés de renom a trouvé refuge aux Etats-Unis et dès 1938 le Musée d'Art moderne de New-York dédie au Bauhaus une grande exposition. Là commence à s'écrire la version héroïque, idéalisée, de l'histoire du Bauhaus, berceau de fonctionnalisme et du design industriel, débarrassé de ses aspects complexes et contradictoires, critiques et contestataires. Déracinés, meurtris par une expérience éprouvante, les rescapés du Bauhaus chercheront à s'intégrer à la société américaine en sélectionnant soigneusement ce qui peut y être reçu sans réserve. Ceux qui, comme L. Moholy-Nagy, chercheront à faire renaître une école similaire, connaîtront l'échec. La version américaine expurgée de l'histoire du Bauhaus débarquera chez nous en 1944 et servira de base pendant longtemps à notre vision singulièrement réductrice des faits.

L'exposition de Bruxelles nous vient cependant d'une autre source. Depuis une vingtaine d'années, la République démocratique allemande, sur le territoire de laquelle se trouvent ces lieux où s'exerça l'activité du Bauhaus, a compris qu'elle ne pouvait s'abstenir plus longtemps d'évaluer cette partie de son propre passé.

Après la tentative avortée de rouvrir le Bauhaus à Dessau en 1945, après des années de discrédit, la RDA s'occupe aujourd'hui activement de la sauvegarde et de la restauration de ce patrimoine. Si l'ouverture de ses collections intéressera sûrement notre public, il me semble surtout que la confrontation d'éclairages de plus en plus riches et divers nous

permet de progresser aujourd'hui de façon décisive dans la reconstitution et la compréhension d'une histoire qui nous concerne encore d'aussi près.

l'origine oubliée.

La révision de l'histoire officielle du Bauhaus a commencé au début des années septante. Certains auteurs se sont particulièrement attachés à en révéler "la face cachée" (1). Ils mettaient ainsi en évidence le climat utopique, romantique, voire mystique dans lequel avaient baigné les premières années d'enseignement en cette période de dénuement matériel et souvent de désarroi moral qui succédait à la guerre. Ils insistaient à bon droit sur les aspects irrationnels d'une école que l'on avait cru trop exclusivement vouée au culte de la raison analytique.

L'influence de la révolution allemande sur les débuts du Bauhaus demeurait cependant inconnue du public francophone et belge en particulier. C'est pourquoi il m'a paru utile de donner en annexe à cet article deux textes publiés en 1919 par Walter Gropius et de rappeler comment le fondateur du Bauhaus ainsi que L. Mies van der Rohe, son dernier directeur, se virent confier les deux monuments les plus représentatifs de la lutte ouvrière à Weimar et à Berlin.

Ces prises de position et la conception de ces oeuvres symboliques demeurèrent présentes dans tous les esprits pendant la République de Weimar et s'attachèrent à leurs auteurs, quels qu'aient pu être leurs efforts ultérieurs pour dépolitiser l'architecture moderne et la présenter, indépendamment des circonstances, comme l'expression inéluctable de "l'esprit du temps".

Ce n'est pas sans laisser de traces dans son programme, sa pédagogie et sa production que le Bauhaus a vu le jour au milieu des troubles consécutifs à l'abdication de Guillaume II et à l'instauration de la République en novembre 1918. Le printemps pendant lequel Gropius s'efforce de mettre le Bauhaus sur pied est lourd d'événements dramatiques.

En janvier, l'insurrection ouvrière éclate à Berlin. Elle est réprimée par les Corps Francs dirigés par le député socialiste Noske. Rosa Luxem-

burg et Karl Liebknecht qui viennent de fonder le parti communiste sont arrêtés et assassinés le 15.

En février, 180.000 ouvriers sont en grève dans la Ruhr, tandis que le parti communiste appelle en mars à la grève générale à Berlin. 15.000 travailleurs, matelots, soldats armés occupent les bâtiments publics. Noske lance contre eux 40.000 hommes équipés d'armes lourdes, de lance-flammes et l'aviation. On compte 1.200 morts. Ces affrontements pèseront d'un poids terrible sur les relations entre socialistes et communistes pendant toute la République de Weimar.

Les artistes ne furent pas indifférents à la révolution allemande. Successivement se créèrent le Groupe Novembre, auquel adhèrent plusieurs futurs professeurs du Bauhaus, Gropius, Klee, Feininger, Mies van der Rohe, et le conseil du Travail pour l'Art (Arbeitsrat für Kunst), association plus restreinte et plus radicale dont le premier manifeste paraît en décembre 1918.

Ce deuxième groupe, dont le prédicat est une allusion non équivoque aux conseils de travailleurs et de soldats, se dota en mars 1919 d'un noyau actif présidé par Walter Gropius et dont le secrétariat est assuré par Adolf Behne, critique d'art et d'architecture éminent, qui sera le correspondant en Allemagne de la revue belge 7 Arts. Le conseil du Travail pour l'Art met sur pied en avril 1919 l'exposition des architectes inconnus en introduction à laquelle Gropius rédige le premier texte reproduit en annexe: Qu'est-ce que l'architecture?

Une deuxième exposition sur ce thème verra le jour en 1920. Le Conseil publie les résultats de l'enquête qu'il a lancée au printemps 1919 en vue de "connaître la position des artistes à l'égard des mouvements contemporains et afin de rechercher, ne fût-ce que dans ses grandes lignes, la base commune sur laquelle les artistes des différentes disciplines, peintres, sculpteurs et architectes pourraient oeuvrer ensemble".

Parmi les treize questions posées se trouve notamment la suivante : "Par quels moyens les recherches des artistes modernes peuvent-elles toucher le peuple et se trouver en accord avec lui?".

La fin des mouvements révolutionnaires brisa le dynamisme des deux associations artistiques.

Le Conseil du Travail pour l'Art cessa d'exister le 30 mai 1921. Lors de la séance de dissolution, Gropius déclara que les temps n'étaient pas encore mûrs pour organiser cette coopération artistique. "Nous devons reconnaître que ni la volonté ni le désir ne nous permettent d'y parvenir, car elle suppose l'existence préalable d'une communauté humaine - or, cette condition fait défaut." (2).

Le Groupe Novembre subsista, perdit ses éléments les plus radicaux et se transforma en société artistique.

Le Bauhaus cependant survécut comme une communauté de créateurs prêts à expérimenter à petite échelle cette révolution culturelle que les artistes appelaient de leurs voeux.

deux monuments de la révolution.

En 1920, c'est encore par la grève générale que les travailleurs s'opposent au putsch du Général Kapp pour renverser la république. Neuf d'entre eux y laisseront la vie.

Gropius reçoit commande d'un mémorial qui sera dressé au cimetière de Weimar. Sa forme cristalline l'apparente aux oeuvres de l'architecture et de la peinture expressionnistes allemandes, à la géométrie qui sous-tend les tableaux de Lyonel Feininger et notamment la gravure célèbre assimilant l'idéal du Bauhaus à une "cathédrale du futur". Réalisé en béton, le monument sera mis en oeuvre avec l'aide de l'atelier de sculpture du Bauhaus.

Les syndicats qui l'ont financé l'inaugurent solennellement le 1er mai 1922. Détruit par les nazis en 1935, il retrouvera sa place en 1946 parmi les sépultures monumentales d'un cimetière riche en témoignages historiques.

C'est en 1924 que le parti communiste envisage de rendre hommage à Liebknecht et Luxemburg (3). Le choix de l'architecte Mies van der Rohe serait dû à l'intervention d'un historien intéressé par l'avant-garde artistique, Eduard Fuchs. Il est de fait que la forme qui sera donnée à l'oeuvre ne correspond certainement pas à l'idée que s'en formaient les dirigeants du parti.

Wilhelm Pieck l'évoque en 1925 en songeant à une sculpture de Rodin, la révolte, placée devant un mur rappelant celui des Fédérés à Paris ou les murailles du Kremlin. Mies van der Rohe s'inspirera au contraire des compositions abstraites des cubistes et du groupe hollandais "De Stijl". Il s'apparente tout particulièrement aux sculptures d'un membre belge de ce groupe, Georges Vantongerloo.

C'est un appareillage monumental de blocs d'acier et de béton revêtus de briques klinker d'un rouge sombre accentué par de profonds joints noirs. Long de 12 mètres, large de 4 et haut de 6, il s'orne d'une étoile dans laquelle se découpent le marteau et la faucille. On peut y lire également ce vers: "Ich bin, ich war, ich werde sein" (je suis, je fus, je serai). Cet extrait du poème "La Révolution" écrit en 1851 par F. Freiligrath, avait été cité par Rosa Luxemburg dans son dernier article rédigé pour le quotidien communiste Die rote Fahne (le drapeau rouge).

Construit sous la direction de l'architecte par la coopérative des travailleurs du bâtiment, "Bauhütte", il est inauguré le 11 juillet 1926 par un discours de Thälmann. Les nazis le font disparaître en 1934. Si l'histoire n'offrait tant d'exemples similaires, on pourrait s'étonner que ce soit précisément l'architecte du monument qui soit choisi pour succéder au marxiste évincé de la direction du Bauhaus, réprimer les activités des étudiants communistes et donner des gages aux pires adversaires de l'école.

Hannes Meyer, dans la lettre ouverte qu'il adresse en 1930 au bourgmestre qui vient de le destituer n'avait pas manqué de le faire remarquer. "Mon collègue bien digne de pitié détruira à la hache le travail que j'ai accompli au Bauhaus (...). L'infâme matérialisme sera combattu par les moyens les plus puissants; le souffle de la vie s'échappera ainsi de l'enveloppe immaculée et innocente du Bauhaus. Extirpez-le, le marxisme! Et c'est pour cela qu'à dessein, ils ont été chercher Mies van der Rohe, l'auteur du monument à Karl Liebknecht et Rosa la rouge!" (4).

Meyer ne se trompait pas, car la politique a sa logique. Dans une lettre restée inédite jusqu'en 1985, Mies van der Rohe en vint à déplorer le 17 juin 1933 l'attitude du nouveau bourgmestre nazi de Dessau, Sander, alors qu'il avait, lui, toujours tenu ses engagements.

"Je dois rappeler qu'à mon entrée en service, j'ai fermé le Bauhaus,

que j'ai établi de nouveaux statuts, lesquels interdisaient entre autres aux étudiants toute activité politique. (...) L'influence d'un très petit nombre d'entre eux qui, dans leur conviction, étaient communistes, diminua notablement. Le nombre de ceux qui les suivaient s'amoindrit de manière continue et la direction des opérations passa peu à peu aux étudiants d'opinion nationaliste, qui trouvaient un appui de la part du corps enseignant. La tentative du Parti communiste d'exercer une influence au cours de l'hiver 1931-1932, en liaison avec les élections municipales, a été, malgré la menace exprimée d'amener la maison à sa chute au moment du vote du budget, repoussée par nous avec rigueur, et à Pâques 1932, nous avons exclu de la maison, sur décision du Conseil des maîtres, les étudiants qui soutenaient cette tentative et se trouvaient soupçonnés d'avoir formé une cellule illégale ..." (5).

Ce texte se passe de tout commentaire si l'on songe qu'il a été écrit après la décision nazie de fermer le Bauhaus à Dessau, décision contre laquelle ne votèrent que les élus communistes et le courageux bourgmestre socialiste F. Hesse.

notes

(1) Selon le titre d'un article de J. Rykwert dans le n° 1 des Cahiers de la Cambre consacré à : Le Bauhaus, La Cambre et l'héritage moderniste. nov. 1984.

(2) Cité in K-H. Hüter. Das Bauhaus in Weimar. Akademie-Verlag. Berlin 1976.

(3) Nous nous référons ici essentiellement à la documentation réunie dans le catalogue : Wem gehört die Welt
Kunst und Gesellschaft in der Weimarer Republik. Berlin 1977.

(4) Hannes Meyer. Bauen und Gesellschaft. Schriften, Briefe, Projekte. Verlag der Kunst. Dresden 1980.

(5) Cité in : L. Richard. Encyclopédie du Bauhaus. Somogy 1985.

1. Couverture du programme du Bauhaus. La cathédrale du futur. Bois gravé de L. Feininger. 1919.

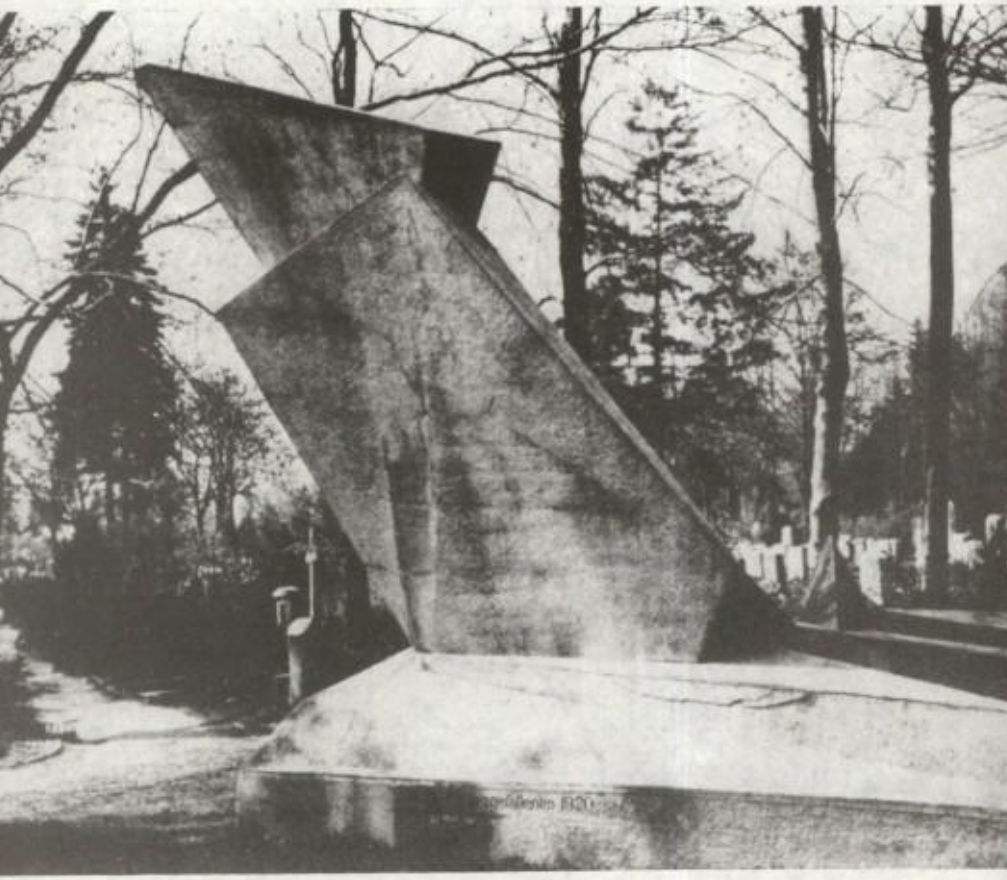

2. Monument aux morts de mars 1920 au cimetière de Weimar. Architecte : W. Gropius. 1922 (in Bauhaus Weimar 1919-1925 par C. Schädlich. 1979).

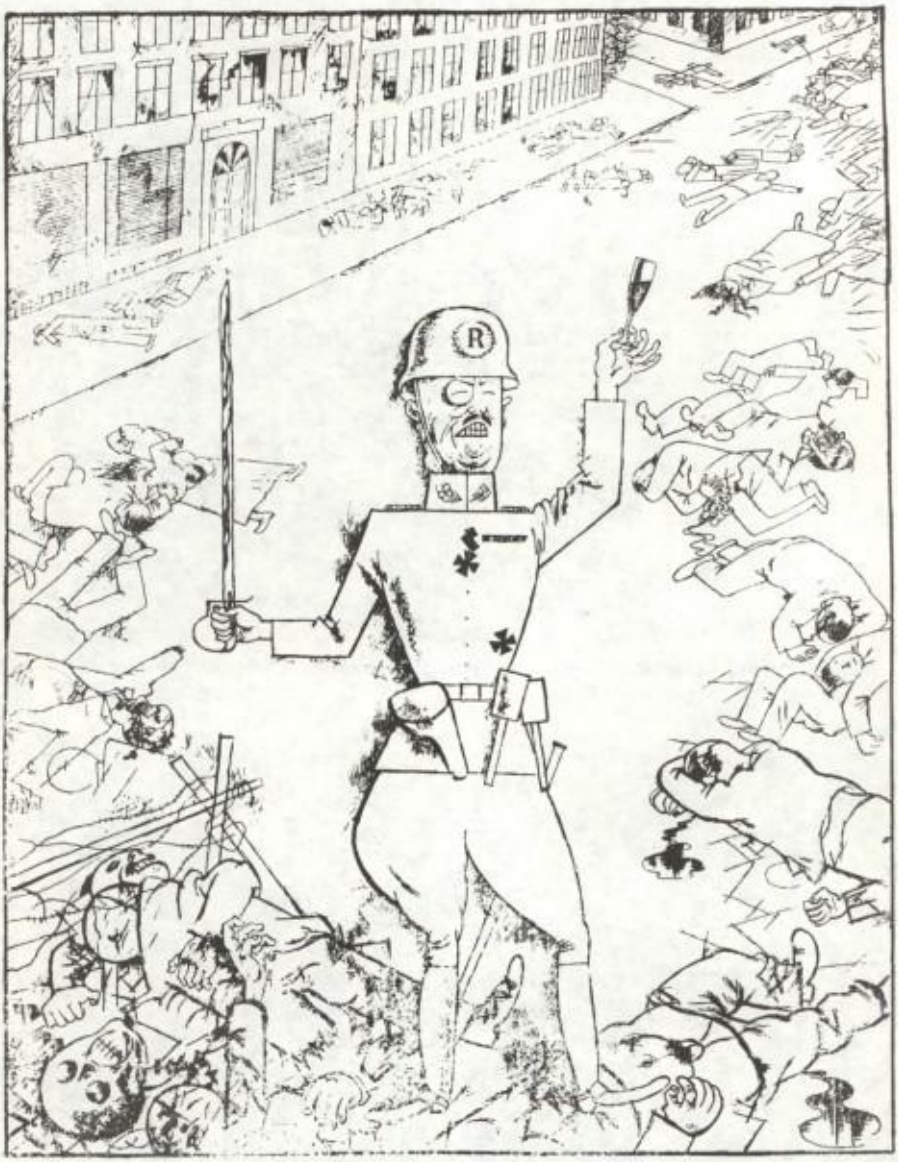

3. G. Grosz. caricature portant la légende : A ta santé Noske ! Le prolétariat est désarmé. Avril 1919. (in George Grosz. Vie et oeuvre. Maspero. Paris 1979).

4. Monument à K. Liebknecht et R. Luxemburg. Architecte : L. Mies van der Rohe. 1926. (In Wem gehört die Welt Berlin 1977)

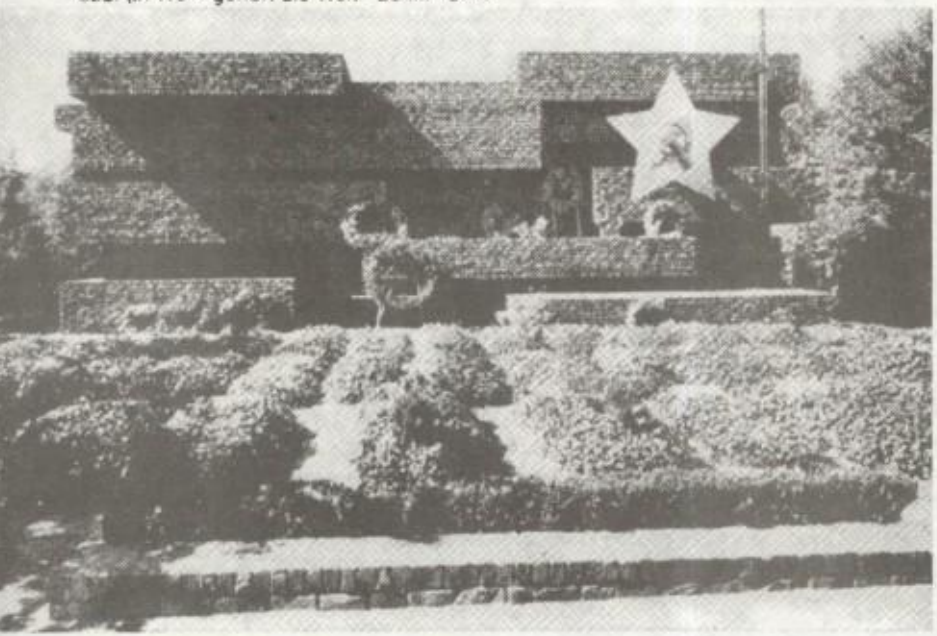

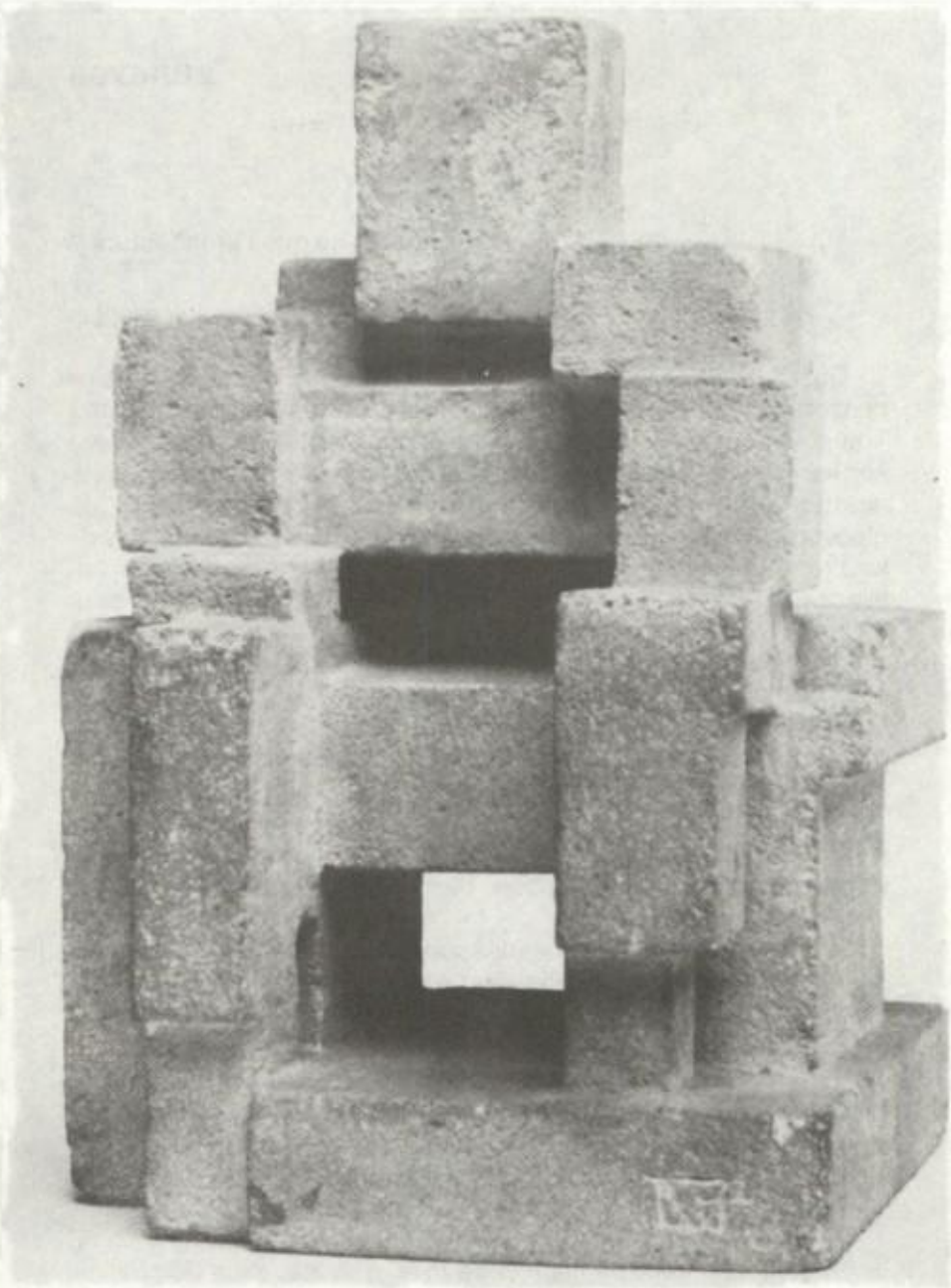

5. G. Vantongerloo. Construction des rapports de volumes. 1919. (in G. Vantongerloo. Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. 1981).

annexes

1. qu'est-ce que l'architecture ?

walter gropius

Qu'est-ce que l'architecture? L'expression cristalline des plus nobles pensées des hommes, leur ferveur, leur sentiment, leur foi, leur religion ! Tout cela, elle le fut! Mais qui, à notre époque sans idéal, saisit encore son essence universelle, le bonheur qu'elle procure? Nous parcourons nos rues et nos villes sans frémir de honte dans ces déserts affreux! Ces pièges gris, caverneux, sans âme, dans lesquels nous habitons et travaillons resteront comme le témoignage accablant de la déchéance spirituelle de notre génération, qui a perdu le seul art véritablement grand: celui de bâtir. Ne nous imaginons pas, dans notre prétention d'européens, que les pauvres exploits constructifs de notre époque puissent modifier cette désolante impression générale. Tous ces travaux ne sont que des formes issues de l'usage et de la nécessité, qui ne répondent pas au désir d'un nouveau monde de beauté, d'une renaissance de cette unité spirituelle qui culmina dans ces chefs-d'oeuvre : les cathédrales gothiques. Cette unité n'existe plus. Nous nous en consolons par une idée, par l'élaboration d'une idée architecturale enflammée, audacieuse, visionnaire qu'accomplira l'époque plus heureuse qui vient.

Artistes, renversons les murailles que notre fausse sagesse érudite a dressées entre les "arts", pour être à nouveau tous des bâtisseurs! Voulons, imaginons, créons ensemble la nouvelle pensée architecturale. Peintres et sculpteurs, brisez les barrières qui vous séparent de l'architecture, oeuvrez et combattez avec nous pour le but suprême de l'art, pour créer la cathédrale du futur qui sera tout à la fois architecture et sculpture et peinture.

Mais les idées dépérissent dès qu'elles se compromettent.

Traçons une frontière nette entre rêve et réalité, entre l'aspiration céleste et le travail quotidien. Architectes, sculpteurs, peintres, rede-

venons des artisans! Etre artiste n'est pas une profession. Les artistes sont des artisans au sens originel du mot, et ce n'est qu'en de rares moments où la grâce les illumine et dont ils ne sont pas les maîtres que l'art jaillit inconsciemment de leurs mains. Peintres et sculpteurs, soyez des artisans, sortez vos images des cadres où les enferme l'art de salon, entrez dans les bâtiments, bénissez-les de vos couleurs, scellez vos pensées dans les murs nus et construisez selon votre imagination, sans souci des contraintes techniques. La grâce de l'imagination prime sur toute technique qui se plie toujours à la volonté créatrice des hommes.

Il n'existe pas encore aujourd'hui d'architecte. Nous ne sommes que les précurseurs de celui qui méritera un jour à nouveau ce nom qui signifie: maître de l'art, qui transforme les déserts en jardins et élève ses merveilles jusqu'au ciel.

(écrit à l'occasion de l'exposition "Architectes inconnus" organisée par le Conseil du Travail pour l'Art, avril 1919).

2. l'architecture dans un état populaire et libre.

walter gropius

Le vieil état vaincu régnait sur l'art de toute son autorité. Le nouvel état doit se mettre à son service s'il veut mériter son épithète de "libre". Il doit permettre l'envolée de l'esprit créateur. Même si les trônes ont été renversés, la mentalité ancienne garde de solides racines dans tout le pays. Nous avons besoin d'un nouvel élan spirituel du peuple tout entier.

Il ne peut émaner du seul gouvernement. L'état n'est rien d'autre que la somme des particuliers. Que chacun commence par balayer devant sa porte. Nous pataugeons encore dans le marais de nos péchés anciens. La révolution politique ne suffit pas; seule la révolution spirituelle nous libèrera.

Le capitalisme et la politique impérialiste nous ont rendus impropres à la création et le philistinisme bourgeois étouffe l'art vivant. L'intellectuel

bourgeois de l'ancien Reich, affadi et balourd, indolent, arrogant, intellectuellement déformé, a démontré son incapacité à être le pilier de la culture allemande. Son univers engourdi a été secoué, son esprit entraîné dans la refonte en cours. De nouvelles couches populaires montent des profondeurs vers la culture. Elles incarnent nos espoirs. Leurs instincts naturels ne sont pas encore corrompus. C'est vers elles que se tournent les nouveaux artistes, vers le pur sentiment populaire que n'effrayent ni la couleur, ni l'éclat de l'or, ni la douceur et la joie enfantine devant la beauté. Mais comment le peuple pourrait-il parvenir à cette unité spirituelle qui n'est que l'expression naturelle de la totalité?

L'unité spirituelle de l'époque est la condition préalable à l'épanouissement de l'art, qui doit s'accorder étroitement à son milieu, à la vie de l'homme. Si l'homme est bien formé, l'artiste pourra lui concevoir un bel habit. La nouvelle génération doit tout rebâtir, se rajeunir, se construire un nouvel humanisme, une communauté de vie. Alors viendra l'art. L'artiste trouvera le langage commun qui le rendra compréhensible au peuple. Le peuple participera alors à nouveau aux grandes oeuvres d'art de son temps. Les "arts" sortiront de leur isolement pour se retrouver au sein de l'architecture qui les englobe tous. Seules la collaboration et l'interpénétration des disciplines artistiques permettent à une époque de produire cette orchestration polyphonique qui mérite le nom d'art.

Ars una, species mille (il n'y a qu'un art mais il a mille visages). Le dirigeant de cet orchestre fut de tout temps l'architecte. Architecte: conducteur des arts. Il faut qu'il s'élève à nouveau à ce rang de conducteur des arts, le premier serviteur de ces arts, le gardien et l'ordonnateur de leur inséparable vie commune. L'architecte d'hier a cessé d'être le créateur universel et le maître tout puissant de toutes les disciplines artistiques. C'est pourquoi le peuple ne l'honore plus à l'égal de son prédécesseur médiéval. Il a perdu le soutien du présent. D'un art de création totale, l'architecture est devenue matière scolaire. Le maître d'oeuvre a perdu le soutien de ses compagnons de travail, les peintres et les sculpteurs; il se complaît dans sa respectabilité de magister dans la maison des arts. Sa haute fonction doit être officiellement reconnue dans l'état du peuple; lui-même doit en être digne, par ses sentiments humains élevés, par l'intérêt brûlant qu'il porte, par-delà le quotidien, à l'oeuvre commune.

Si les problèmes des peintres et des sculpteurs le préoccupent aussi passionnément que ceux de sa propre profession, il faudra que les oeuvres de ces peintres et sculpteurs s'imprègnent à leur tour d'un esprit architectural. Il faut que l'architecte rassemble tous ceux qui oeuvreront en accord et en étroite relation avec lui, comme le maître d'oeuvre de la cathédrale gothique les rassemblait dans la loge médiévale. Ils prépareront ainsi la libre cathédrale de l'avenir dans une nouvelle communauté de vie et de travail de tous les artistes et portés par le peuple tout entier.

(extrait de l'Almanach allemand de la Révolution, année 1919). Traduction : J. Aron. Textes originaux parus in H. Probst et C. Schädlich. Walter Gropius. Band 3 Ausgewählte Schriften. Berlin 1987.

en diagonale

culture et "sponsorisation".

Le mécénat devient-il un phénomène social auquel personne désormais ne pourra échapper ? Comment faire en sorte que le créateur ne perde pas son âme, en faisant appel au sponsoring? Quels intérêts les entreprises ont-elles à soutenir des manifestations culturelles? Le financement privé est-il la cause ou la conséquence de la diminution des subventions publiques à la culture ?

Les CM ont consacré en janvier un dossier à ces questions. Elles étaient au centre d'un débat, organisé par la revue à la Maison de la Bellone, à Bruxelles, le 13 février.

Parmi les participants à ce débat, subtilement "modéré" par Serge Govaert, des créateurs ou interprètes, (par exemple Pierre Lahaut, Jo Dekmine, Bernard Foccroulle, Wilchar), des animateurs tels que feu Jean-Pierre Hubert, Bernard Debroux, Michel Grégoire, des travailleurs de l'audiovisuel, des sociologues.

Au risque de réduire l'intérêt de ce foisonnant échange de vues, on peut épingler quelques idées-force qui s'y sont dégagées:

. la part du mécénat/sponsoring dans le financement de la culture est en fait marginale (5 % dans le secteur théâtral, a montré Michel Jaumain). Sa survalorisation s'explique par le contexte idéologique qui exalte le rôle du secteur privé et qui fait une place énorme au "look" (B. Debroux, L. Lurkor). Pierre Lahaut s'est même posé la question de savoir si notre société veut encore des produits culturels..

. toutes les expériences évoquées à la Bellone le prouvent : le sponsoring n'est pas "gratuit". Il sert de diverses manières les intérêts du sponsor : exemptions fiscales, certes, mais surtout profit de prestige, renforcement de la culture d'entreprise, rentabilisation du logo - allant parfois, a indiqué J.P. Hubert, jusqu'à la caricature (affiches du Botanique vendues dans des grandes surfaces ; personnel du Botanique

réduit à la fonction de limonadier, afin d'écouler un stock "mécénal" de Coca Cola...). Le sponsoring donne bonne conscience aux entreprises privées et sert d'alibi aux compressions budgétaires du côté des pouvoirs publics.

Les mécanismes d'intégration du sponsoring dans les stratégies d'entreprise devraient être étudiés de plus près, a estimé Jacques Aron.

. Il serait vain de vouloir constituer un front contre le sponsoring. Ce qui importe par contre c'est de résister à la pression ambiante, c'est de construire le front le plus large et le plus solide possible en faveur d'une politique culturelle subventionnée par les pouvoirs publics. Dans cette perspective, la recherche de convergences entre créateurs et publics apparaît prioritaire. La nécessité de garantir un espace de liberté aux créateurs, l'importance qu'il y a à légitimer le niveau parfois élevé du coût de la production culturelle, ont été soulignées notamment par Nicolas Donato et Bernard Debroux.

. La notion de besoins culturels a été soulevée par Bernard Foccroulle, notamment à propos de la musique. S'il est le plus souvent très malaisé de mesurer ces besoins, l'énorme accroissement des effectifs scolaires dans les académies de musique indique cependant une demande pressante à laquelle ne répond pas l'enseignement général.

. Pierre Gillis s'est pour sa part inquiété de l'intervention du Lotto et de la Loterie Nationale dans la subsidiation de la recherche scientifique : la lutte contre le cancer est-elle censée neutraliser ou anoblir les jeux de hasard ?

. Plusieurs intervenants ont récusé les critères sur lesquels s'est appuyée la politique de Philippe Monfils pour tracer une frontière entre les domaines respectifs du financement privé et du financement public : au premier les larges audiences et les manifestations de prestige, au second le poids des infrastructures et le risque de l'innovation.

décloisonner l'enseignement.

Deux ans de travail, 29 pages : le premier dossier du groupe de rencontre et de réflexion "Autonomie et pluralisme" a été présenté à la presse. Ses parrains : Roger Dehaybe, Tony Dhanis, Jean-Emile Humblet, Jacques Zwick. Son objet : l'enseignement -traditionnellement lieu de cloisonnements et de conflits entre croyants et non-croyants, entre cléricaux et anti-cléricaux.

"Autonomie et pluralisme" entend contribuer à dépasser cloisonnements et conflits, d'abord parce que "les redéploiements de la Wallonie et de Bruxelles et leur solidarité supposent une volonté collective.." Intolérance et incompréhension ont hypothéqué la solution d'une série de problèmes importants, constate le groupe, qui en appelle à un nouveau souffle de pluralisme.

A l'évidence, le besoin de dépasser d'archaïques mais tenaces cloisons est ressenti avec acuité, notamment parmi les jeunes. Et la force du mouvement d'opinion contre les missiles et pour le développement résulte d'une volonté pluraliste. De même, le pluralisme est devenu une pratique courante, qu'il s'agisse de défendre les droits des femmes, de lutter contre la pauvreté ou la marginalité.

L'enseignement reste peut-être le domaine le plus profondément et structurellement marqué par l'histoire. Le dossier est donc complexe et les solutions ne sont point à la portée de la main. Le document le reconnaît, qui acte que "la population s'accommode assez bien" du clivage laïque/confessionnel, même si les raisons pour lesquelles on choisit telle ou telle école relèvent aujourd'hui d'un clivage social plus qu'idéologique.

Dressant un bref bilan des trente dernières années, "Autonomie et pluralisme" reconnait que le Pacte scolaire a encouragé des situations de surenchère dans la concurrence et le clientélisme, et que l'effort éducatif de 68 n'est pas venu à bout des inégalités. S'il estime très raisonnablement que promouvoir l'école unique est impensable dans le contexte actuel, le groupe pense qu'une politique de coopération entre réseaux est possible, et déjà partiellement en oeuvre. Dans cette

perspective, il en appelle à "un consensus éducatif". Consensus sur quoi et de qui ? Récusant une référence abstraite à l'égalité, voire à la démocratie, A et P considère que l'école doit (entre autres objectifs) renforcer la capacité de groupes et d'individus différents à se situer dans la société. Cela implique à son sens le recours à ce qu'il est convenu d'appeler des discriminations positives. Cela implique aussi que les critères de subsidiation soient fondés sur des exigences éducatives, et non plus sur des différences idéologiques et confessionnelles.

Il y a là, nous semble-t-il, des éléments de projet pour un service public de l'enseignement qui devraient être largement débattus par tous les intéressés - élèves, enseignants, parents. De même devraient être discutés, et pas seulement au Parlement, le principe et les modalités d'une communautarisation de l'enseignement. Pour "Autonomie et pluralisme", la communautarisation doit être envisagée comme une décentralisation, "saisie comme une chance d'apporter un "plus" aux communautés éducatives de l'ensemble de nos écoles". Certes, mais la formule peut recouvrir des interprétations variables.

Multiplier les initiatives communes, systématiser les échanges interculturels et interréseaux, valoriser la réussite de l'élève en y contribuant concrètement - voilà sans doute de premiers objectifs, non dépourvus d'ambition. Quant à la réflexion sur les rapports entre la formation et l'emploi, entre l'école et le monde du travail, entre l'école et l'employeur, elle devra être poursuivie et ce ne sera pas forcément aisé, étant donné le poids traditionnel de la vision patronale.

On souhaite à ce texte d'"Autonomie et pluralisme" d'être débattu avec vigueur et de la manière la plus amplement pluraliste qui soit !

r.l.

CONTRADICTIONS

Sommaire du n°52-53, 1988,208 p,350FB,60FF

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET FLEXIBILITES

Editorial

A.Carton — La flexibilité, une revendication patronale

R.Plasman — Flexibilités offensives et défensives: stratégies et contre-stratégies de flexibilisation

R.Pirson — L'impact socio-culturel des nouvelles technologies

T.Gounet — Le contrat R.T.T.-L'enjeu des télécommunications

J.Pestieau — Technologie nouvelle: vers la su praduc tivité à tempèrature ambiante

P.Larsimont — Le conflit MEMOREX: l'exception ou la règle?

J.Cottenier — Nouvelles technologies: faut-il se fier aux "saturniens" ?

M.Capron — Melchior Wathelet, (ex-?)gourou de la Wallifornie

I.Dufour — Sécurité sociale et pauvreté: l'effet Mathieu selon Herman Deleeck

Ce numéro (350FB-60FF) et les abonnements à la revue (4 numéros: 700 FB-120FF) peuvent être commandés (Belgique:) par virement ou (étrabger:) par mandat-poste international au compte 000-1452121-31 de Contradictions, ASBL 2 ,avenue des Grenadiers Bte1, 1050 Bruxelles tél: 02-6606598

écriture romanesque, lectures idéologiques et discours d'identité au maghreb: **une parole littéraire problématique**

charles bonn
université paris-nord.

Plus que tout autre, le roman maghrébin de langue française a toujours été interpellé par des discours idéologiques, tout comme par un ensemble d'idées reçues. Ainsi tout roman maghrébin fonctionnera en partie par rapport à ces différents discours qui l'entourent, qui cherchent à l'englober et qu'il cherche à englober. Il est donc nécessaire ici de préciser la spécificité, s'il y en a une, du discours romanesque par rapport aux divers discours d'idées qu'il rencontre. Et de décrire quelques aspects d'une confrontation à laquelle le roman est condamné, mais sans laquelle il ne saurait pas vivre en tant que genre romanesque. Le roman se nourrit de l'idéologie, et doit constamment se défendre de s'y laisser englober, de n'en être que l'illustration sans vie. Et en même temps, il vit de ce risque constant où il est de s'y perdre.

Mais il se caractérise aussi par cette différence essentielle entre lui et les discours univoques qui l'entourent : la plurivocalité de son dire, que complète la multiplicité des lectures individuelles qu'il suscite. Un roman dont la lecture autant que la parole ne serait pas plurielle n'est plus, dans le meilleur des cas, qu'un essai.

une production modelée par ses lectures ?

Peu de littératures sont autant tributaires de leurs lectures. Du moins au niveau collectif d'un "discours social". J'entends ici "discours social" comme l'ensemble des représentations, normes et clichés sur lesquels nous bâtissons notre vie quotidienne, et à travers lesquels nous raisonnons à l'unisson du groupe dont nous faisons partie. Ce discours collectif s'interroge, comme c'est normal en période de décolonisation, sur l'identité du groupe qu'il permet de définir. Et plus particulièrement sur le rapport de cette identité collective avec celle de l'"Autre": Au-delà de l'ancien colon, l'Occident qui reste détenteur du pouvoir de nommer

comme de poser les questions. Abdallah Laroui, analysant l'idéologie arabe contemporaine, ne commence-t-il pas son étude en affirmant : "Depuis trois quarts de siècle, les Arabes se posent une seule et même question: "Qui est l'Autre et qui est moi?" (1).

Or, la littérature maghrébine de langue française peut apparaître comme une sorte de produit hybride, de monstre inclassable dont l'existence en tant qu'entité culturelle détourne d'elle bien des lecteurs. Ceux-ci aiment en effet savoir à qui ils ont à faire. Au moins, d'autres écrivains du Tiers-Monde, comme les latino-américains par exemple, se servent de la langue utilisée dans leur pays. Mais qu'est-ce que ces bâtards qui n'emploient une langue que pour dire qu'elle n'est pas la leur, et dont on ne sait pas à quels lecteurs ils s'adressent ? Alors, plutôt que des lecteurs, au sens traditionnel du terme, (qu'il conviendrait cependant de préciser ...), ces écrivains intéresseront des sociologues, attirés par leur ambivalence culturelle, ou des politiciens, pour qui leur "message" sera un témoignage.

On se trouve donc devant des textes littéraires qui semblent n'être produits que pour des lecteurs spécialisés, ne fonctionner que pour l'institution idéologique ou universitaire et grâce à elle. Et cependant cette institution n'en retient pas tant ce qu'ils sont, que ce qu'ils désignent. C'est-à-dire une réalité socio-culturelle, géographique ou politique : leur écriture passe souvent au second plan dans les commentaires que ces textes suscitent. La littérature maghrébine de langue française n'existerait-elle donc que dans et par la clôture d'une double institution intellectuelle qui ne lui donne pas seulement le statut de littérature?

spatialité de l'énonciation.

Il conviendrait d'abord de s'interroger sur l'élaboration du concept même de littérature maghrébine de langue française. Car après tout, cette littérature n'existait pas avant d'être nommée. Il y avait des écrivains, au Maghreb comme ailleurs. Camus, Jean Amrouche et d'autres. Le concept de littérature maghrébine d'expression, puis de graphie, puis de langue française, a éclos et s'est développé dans les années 50, en même temps que les nationalismes se sont fait connaître par les armes. C'est-à-dire que les écrivains ont été soudain englobés

dans une interrogation collective sur l'identité qui n'était pas toujours (même si elle était présente) leur préoccupation centrale, l'axe en tout cas de leur écriture. L'interview de Dib dans les Nouvelles littéraires du 22 octobre 1953 montre qu'il n'était pas évident alors pour un écrivain maghrébin de se faire reconnaître comme tel, et la controverse autour de la publication par Albert Memmi en 1964 de l'Anthologie des écrivains maghrébins d'expression française (2) prouve que le concept était loin d'être évident encore. Il est intéressant de noter que le premier bilan à grande diffusion de cette littérature date peut-être du Portrait du colonisé, dans lequel Albert Memmi la liait explicitement, en 1957, au contexte socio-politique de la décolonisation, et la condamnait de ce fait à "mourir jeune" (3). De noter aussi que la discussion sur le choix des termes "expression" ou "graphie" (plus tard, "langue", moins "connoté" politiquement, du moins en théorie) a été menée surtout par Jean Sénac, qui se situait lui-même à la fois dans ce courant et en-dehors, position particulièrement inconfortable ...

Mais le concept de littérature maghrébine de langue française a également permis, globalement, d'en faire connaître et diffuser les oeuvres. D'ailleurs, il est vrai que ces textes étaient liés de près à l'événement, à l'actualité géo-politique. D'où bien des malentendus. Dans les années 50, décrire comme Feraoun à des lecteurs français la vie quotidienne en Kabylie pouvait servir la cause de l'Algérie devant l'opinion publique internationale, qui ne s'émeut pas pour ce qu'elle ne connaît pas. Prouver aux autres qu'on existait était une manière de battre en brèche la répression, la négation coloniales. Et je ne parlerai pas ici de textes plus engagés, comme L'Incendie de Dib, ou Nedjma de Kateb, dont le rôle est évident. Mais faut-il continuer, vingt-deux ans après l'Indépendance, à témoigner de son identité devant les Autres, comme si on en doutait soi-même?

Or, la littérature maghrébine continue souvent à jouer le rôle d'une vitrine pour la consommation extérieure, et ce à plusieurs niveaux, dont le premier, le plus maladroit, est celui d'un relais généreux d'idéologie anti-impérialiste. Toute une sous-production maghrébine (pas seulement de langue française) semble ainsi dictée par une certaine lecture naïve de l'oeuvre, lecture pour laquelle la littérature n'existe qu'en fonction du contenu plus ou moins "progressiste" qu'elle véhicule. Il semble naturel de dicter à l'écrivain le contenu, et même la forme de son texte. On reprochera volontiers aux écritures quelque peu novatrices

d'être "antipopulaires", de relever d'un "narcissisme bourgeois", etc... L'enthousiasme révolutionnaire exclut souvent la révolution dans l'écriture.

On demande à l'écrivain de répéter le discours idéologique, de lui servir de caution et de miroir. Il convient d'ajouter également que l'écriture littéraire ou idéologique en tant que telle, du fait de la dépréciation de l'oralité traditionnelle considérée souvent comme "rétrograde", est vécue globalement comme extérieure, certes, mais comme signe de progrès. On ne fera donc pas de différence entre écriture littéraire et écriture idéologique ou universitaire, car c'est ensemble qu'elles représentent l'altérité ouverte par opposition à la clôture de la tradition ou des pouvoirs en place.

Mais ils sont aussi l'altérité ouverte par rapport à une autre clôture, scrupuleusement préservée en secret, qui est celle de la famille et de la mère. Et cette clôture secrète, même pour qui pratique le mieux les codes étrangers, reste souvent l'ultime recours, le point fixe, même non-avoué, de l'être profond. Je dirai que l'écriture et l'idéologie sont confondues parce qu'elles représentent conjointement l'ailleurs désiré, mais non habité, car le lieu d'origine de la parole reste la maison maternelle, caverne de l'oralité. La coupure ne peut pas se situer entre l'écriture et l'idéologie tant que l'une ou l'autre ne sont pas le lieu d'un vécu, tant qu'elles ne sont conjointement que la vitrine qui cache un vécu plus profond, d'avec lequel le silence qui l'entoure est la véritable rupture.

La situation devient plus complexe lorsque ce lieu secret est jeté en pâture à la lecture étrangère, lorsque la mère est livrée au voyeurisme de l'occidental, à qui la destinent de surcroît une langue qui n'est pas la sienne, et une écriture qu'elle n'a jamais pratiquée. Ce fut le scandale majeur de La Répudiation de Boudjedra en Algérie en 1969 (4). Or, ce scandale apparaît aujourd'hui quelque peu surfait. D'ailleurs dès 1973 l'"Entretien avec la mère", dans Harrouda du marocain Tahar Ben Jelloun (5) choquait déjà moins, même s'il se disait "prise de la parole", "manifeste politique, réelle contestation de l'immuable". Pourquoi les deux écrivains maghrébins actuels les plus connus du public ont-ils si vite perdu la nouveauté qui semblait caractériser leur première oeuvre romanesque ?

y a-t-il une "révolution de l'écriture maghrébine"?

Boudjedra a choqué, certes, mais surtout au niveau d'une lecture de contenu occultant plus ou moins le phénomène global de l'écriture. Il a violé la démarcation tacite entre l'écrit et le vécu. Pourtant son effraction, si elle a pu apparaître un certain temps comme une rupture d'avec le discours du pouvoir, ne signifie pas que le roman soit également perçu par son public dans la rupture que pourrait apporter sa forme, dans l'inscription historique de son écriture. C'est par son contenu seulement que La Répudiation est connu. C'est sur ce contenu que portent la plupart des travaux universitaires suscités par le roman. Le cas de Harrouda est plus complexe: si l'"Entretien avec la mère" appelle parfois de trop faciles études de contenu, le reste du roman déconcerte cette lecture. Aussi le roman de Ben Jelloun a-t-il moins été brandi par un discours d'opposition quelque peu schématique que celui de Boudjedra. Et si le romancier marocain représente pour la gauche française un symbole commode de l'opposition intellectuelle marocaine, il est tenu par celle-ci dans une demi-suspicion qui récuse son assimilation à un discours d'opposition constitué, et donc "récupérable". Tel n'est pas le cas du romancier algérien, qui a bien suivi la "récupération" par le pouvoir en place de la frange oppositionnelle à laquelle il avait proposé une bannière littéraire. Et qui proclame haut et fort les vertus du socialisme algérien: n'est-il pas devenu un des rouages institutionnels de la constitution d'un discours culturel officiel?

Un roman comme Topographie idéale pour une agression caractérisée (6) illustre assez bien ce mécanisme de double allégeance de l'écriture à des idéologies complices et pourtant différentes. "Forme" et "contenu" sont ici assez naïvement dissociées, puisque le roman "traite" de l'immigration et du racisme dans un "style" qui démarque celui du Nouveau Roman. Le thème satisfait à la fois la gauche française et la thématique officielle du pouvoir algérien. Le "style", même s'il est depuis longtemps dépassé, répond, d'une part, à l'accusation portée plus haut contre La Répudiation ("rupture" du seul contenu, hors d'une recherche d'écriture), et confèrera d'autre part un label de "technicité" littéraire qui aura de plus l'avantage, en le rendant illisible, d'éviter ce que le contenu aurait pu révéler de trop subversif. La composition de ce roman se fait donc à partir de lectures préexistantes, à un niveau plus complexe qu'à celui de la sous-littérature publiée en Algérie, mais selon un principe comparable de reproduction de modèles. Et que dire de la

présentation par le même auteur de ses derniers textes comme "traduits de l'arabe"?

Semblable énonciation romanesque, qu'elle soit ou non aussi opportuniste que celle de Boudjedra, procède à la fois d'une lecture idéologique préétablie du référent, et d'une lecture formelle de l'énoncé tout aussi extérieure. Ces lectures précèdent l'énonciation, qui en devient ainsi tributaire. Les divers discours qui entourent et canalisent la réception du texte littéraire produisent ici, à proprement parler, le roman. Celui-ci n'est plus alors qu'une oeuvre répétitive par projection de la lecture dans l'énonciation, et il perd sa nécessité propre au profit d'un double postulat de lecture.

y a-t-il un "roman maghrébin de langue française"?

Plus qu'un autre, le roman maghrébin de langue française est donc en partie lu par différents discours idéologiques et universitaires, qui peuvent paraître le secréter à leur propre usage. C'est pourquoi les meilleurs textes s'appliquent, au prix d'une écriture parfois déroutante pour les conformismes de lecture, même "révolutionnaires", à déjouer le piège de ce dialogue faussé. L'écriture véritablement révolutionnaire est en partie celle qui s'inscrit en rupture avec tous les discours établis, si progressistes soient-ils. Dès les débuts de la Révolution algérienne, Kateb Yacine ne se disait-il pas "au sein de la perturbation l'éternel perturbateur" (7)? Il ne s'agit donc pas ici, face à des écritures d'allégeance, de dresser un palmarès de celles qui refusent le trop facile lieu où signifier que leur proposent diverses lectures réductrices: "Il n'y a aucun lieu en ce monde" dit l'un de ces écrivains, cependant que d'autres "habitent une cicatrice" ou font de leur écriture un lieu d'errance ou de désir qui vit souvent de sa propre impossibilité tragique. Pratiquer la césure où s'inscrivent ces textes, c'est accepter de sortir de tous les cadres préétablis, comme celui-là même de "littérature maghrébine de langue française": Ce concept n'était-il pas un de ces serviables parapets grâce auxquels nous nous protégeons du vertige inhérent à toute écriture créatrice?

Il n'est pas question non plus de tomber dans une autre facilité: celle d'une mystique de la création hors de toute contingence historique ou géographique. Tout texte signifie d'abord dans une lecture, laquelle est

nécessairement historique, comme l'est également l'énonciation même. Mais le propre du texte littéraire n'est-il pas, à partir de ce lieu de déchiffrement que lui propose notre lecture, de nous laisser encore et toujours insatisfaits et désirants, comme devant cette "figure dans le tapis" dont James déjà disait sans dire l'ironique et insaisissable lieu du sens? (8)

notes:

1. LAROUI (Abdallah). L'Idéologie arabe contemporaine. Paris, Maspéro, 1967, Rééd. 1973, 224 p., p. 15.

2. ARNAUD (Jacqueline), DEJEUX (Jean), KHATIBI (Abdelkebir), ROTH (Arlette), sous la direction de MEMMI (Albert). - Anthologie des écrivains maghrébins d'expression française. Paris, Présence africaine, 1964, 301 p.

3. MEMMI (Albert). - Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur. Paris, Buchet-Chastel, 1957, Rééd. Pauvert 1966, 190 p.

4. BOUDJEDRA (Rachid). - La Répudiation. Paris, Denoël, 1969, 293 p.

5. BEN JELLOUN (Tahar). - Harrouda. Paris, Denoël, 188 p.

6. BOUDJEDRA (Rachid). - Topographie idéale pour une agression caractérisée. Paris, Denoël, 1975, 243 p.

7. L'Action (Tunis). 11 août 1958.

8. Je développe ce rapport du roman maghrébin avec l'historicité de ses lectures, en ce qui concerne le roman algérien plus particulièrement, dans : BONN (Charles). - Le Roman algérien de langue française. Paris, L'Harmattan, 1985, 359 p.

la genèse de l'hôpital erasme

madeleine moulin.
éditions de l'université de bruxelles, 1987, 192 pages. 1100 fb.

Des 960 pages que comptait sa brillante thèse de doctorat en sciences sociales, Madeleine Moulin a fait un condensé de 192 pages, qu'elle sous-titre "Essai de sociologie descriptive". Son préfacier, Claude Javeau, authentifie le label : M. Moulin vise bien à cerner une totalité sociale, et cela dans une "perspective génétique" plutôt que causale.

Quelles que soient les étiquettes sociologiques qu'on lui accolle, ce récit d'une longue et laborieuse genèse est tout à fait passionnant. Car loin d'être rectiligne, le cheminement du projet subit de nombreuses et diverses inflexions, où les facteurs symboliques et l'imaginaire jouent un rôle important.

Première découverte : un hôpital universitaire ne se construit pas, du moins dans la Belgique des années soixante, pour répondre à une demande de lits hospitaliers. Cette demande est d'ailleurs très imparfaitement évaluée, dans l'hypothèse où on s'essaye à l'évaluer. Les paramètres pris en considération sont particularistes: on veille à l'équilibre politique, économique, philosophique, linguistique, communautaire ; on spécule sur les "besoins" idéaux en lits pour la formation des étudiants en médecine et sur les impératifs du développement de la médecine. L'absence d'une politique de santé est évidente.

En fait, "la programmation de l'hôpital Erasme ne s'est pas organisée par rapport à une conception exclusivement rationnelle et fonctionnelle du champ médical". D'où la "relative autonomie" du projet par rapport au contexte médical. Des enjeux tels que la défense de la laïcité, la défense de la francophonie, le prestige de l'université de Bruxelles, la concurrence technologique, interviennent en cours de genèse. Les enjeux s'enchevêtrent donc, et M. Moulin s'emploie à les analyser, sans

jamais isoler un élément d'une totalité complexe et mouvante. L'invocation de la science apparait comme le plus petit commun dénominateur dans le discours produit par les acteurs de l'hôpital Erasme. Finalement, celui-ci est "le lieu privilégié qui permet de rendre tangibles les pratiques scientifiques exercées par le corps médical et par toutes les personnes participant à l'infrastructure hospitalière, dont on ne parle ni ne se préoccupe guère puisqu'elles ne sont pas détentrices de valeurs symboliques de la science".

Tout en refusant de faire oeuvre d'historien, l'auteur brosse le paysage politique et institutionnel dans lequel s'est pensé, projeté puis construit l'hôpital. Elle retrace ainsi l'évolution des Commissions d'assistance publique qui passent de la bienfaisance à l'assistance et reconnaissent -en principe et depuis 1976- le droit à l'aide sociale. Elle rappelle la naissance et le devenir de la sécurité sociale, qui va modifier le rapport médecin-patient. Bien entendu, dans cet essai d'"archéologie", elle situe aussi l'évolution des hôpitaux, particu-lièrement universitaires, et scrute les étapes de la programmation hospitalière. Qu'on ne s'y trompe pas : rien n'est sec ou routinier dans ces évocations qui font place par exemple à la grève des médecins organisée en 1964 par les Chambres syndicales ou à l'"effervescence" de mai 68, et qui avec une indiscrétion systématique, éclaire les coulisses du spectacle.

L'essai de Madeleine Moulin soulève une foule de questions, d'ordres divers. Questions sur la situation instable du secteur hospitalier en Belgique, notamment en raison de la tendance à la privatisation. Questions sur la manière dont sont rencontrées dans un hôpital universitaire comme Erasme, les angoisses et les douleurs des patients: les "rituels spécifiques" mis en oeuvre sous l'égide de la scientificité sont-ils efficaces? Questions sur l'articulation entre hôpital universitaire et l'"échelon de 1re ligne". Vieilles questions enfin sur le pouvoir symbolique du médecin, que l'auteur a tenté de "dédramatiser" pour le comprendre.

Si, comme le dit M. Moulin, le pari de la sociologie compréhensive est de "faire affleurer le sens vécu par les acteurs en reconstruisant le déroulement des actions sociales", alors il nous semble que son pari est gagné.

Il y a dans son essai des trésors de savoir, de réflexion, de sensibilité. Et, en prime, des illustrations savoureuses!

l'état démiurge-le cas algérien

gauthier de villers
l'harmattan, collection "histoire et perspectives méditerranéennes", paris, 273 pages, 1987.

Voici un ouvrage ambitieux qui atteint selon nous son objectif : analyser les interventions d'un Etat qui se veut socialiste, dans les transformations économiques d'un pays récemment décolonisé. La démarche est scientifique par la rigueur et la cohérence du plan, par la qualité des sources et le choix de la documentation, par l'objectivité et l'esprit critique de l'auteur, et par l'originalité des perspectives, mais il ne s'agit pas d'une thèse de doctorat. Le livre se lit sans peine. Il n'y a ni jargon, ni citations encombrantes, ni appareil méthodologique trop voyant, ni monisme dans l'explication. C'est sans doute le meilleur ouvrage écrit sur la question.

Gauthier de Villers a une expérience de l'Afrique. Il a enseigné au Zaïre en 1965 ; il n'est pas en Algérie en juin 1965 au moment du coup d'Etat de Boumedienne, mais il y arrive dès 1968. Il enseigne à l'université d'Alger, participe à des enquêtes sur la question agraire, le développement rural, l'industrialisation. Il quitte l'Algérie en 1971 pour défendre une thèse de doctorat à l'UCL. Depuis lors il a effectué plusieurs missions d'évaluation tant en Algérie qu'au Zaïre pour le compte du Centre d'étude et de documentation africaine (CEDAF).

La mort de Boumedienne en décembre 1978 marque la fin d'une période de l'histoire de l'Algérie indépendante, celle de l'industrialisation rapide du pays et de la transformation de ses structures agraires sous l'impulsion d'un Etat que de Villers qualifie de "démiurge", plutôt que de "socialiste". C'est cette expérience qui fait l'objet de l'ouvrage.

Le premier chapitre est consacré à la guerre d'indépendance et la formation de l'Etat national. On constate que la part des salariés réguliers dans la population active est très faible ; ils sont 170.000, soit 9 % dans les années qui précèdent le déclenchement du mouvement nationaliste. L'industrialisation est donc à un stade embryonnaire. C'est sur d'autres bases que le mouvement nationaliste devra s'édifier. De Villers insiste

cependant - et à juste titre sans doute - sur le contenu de classe de la lutte nationaliste qui ne fut pas "un processus seulement politique et culturel de "désaliénation" d'une communauté nationale" (p. 41). Il regrette l'explication culturaliste d'un Jacque Berque. Ce fut en Algérie une "lutte de paysans dépossédés contre leurs expropriateurs" et dans l'émigration "d'ouvriers (agricoles et industriels) contre leurs patrons", sans oublier la part de la petite bourgeoisie en lutte contre le grand capital.

Le caractère pluriclassiste du mouvement nationaliste pèsera sur la formation de l'Etat, sans qu'on puisse établir des liens mécaniques entre les divers régimes qui se sont succédé et le poids politique des différentes classes. Ainsi Boumedienne est-il venu au pouvoir soutenu par les militaires, tandis que Ben Bella ne pouvait compter ni sur l'armée, ni sur le FLN, réorganisé par Khider, ni sur le syndicat, l'UGTA. La politique d'autogestion de l'agriculture initiée par Ben Bella, et peut-être inspirée par un groupe de conseillers trostkystes (p. 50), ne pouvait lui assurer une base sociale suffisante pour consolider son pouvoir car elle ne concernait qu'un dixième de la population active agricole.

Disposant d'une force incontestée et cohérente, l'armée, Boumedienne put mettre en application une nouvelle politique de développement, volontariste et jacobine. Fondée sur la mobilisation des ressources en hydrocarbures et sur une planification rigoureuse des investissements, cette politique n'obtint que des résultats médiocres : faible rendement de l'industrie, développement inégal des secteurs et distorsions, dépendance extérieure accrue. Parallèlement au dérèglement de l'appareil de production, se développe une "crise du rapport salarial" (p. 164) et une prolifération de la bureaucratie (p. 172).

La révolution agraire fondée sur un programme radical de nationalisation aboutit à une "victoire politique" du chef de l'Etat (p. 211), mais à un "marasme de l'économie agricole" (p. 235) et à une dépendance extérieure accrue.

Pour comprendre l'histoire de cette expérience (ratée?) de développement économique, de Villers n'utilise pas une démarche économique ou technocratique. Il analyse les bases socio-politiques du régime de Boumedienne et de son action. Il met en lumière les contraintes du passé et des structures, les contradictions inhérentes à la

composition hétérogène des classes et des groupes qui ont formé le mouvement nationaliste et soutenu le régime, les pressions extérieures. "L'Etat algérien n'a pas une nature simple... Produit de l'évolution globale de la société, il est porteur de différentes forces et aspirations sociales ... L'entreprise d'industrialisation et de réforme agraire impulsée et dirigée par cet Etat ne manifestera donc pas une logique unique (logique de classe, logique bureaucratique, logique d'un système de pouvoir patrimonial). Il s'agit d'un processus complexe, à différents égards incohérent ou contradictoire, dont on ne peut rendre compte qu'en combinant différentes dimensions d'analyse." (page 8)

Mais la déception économique du bilan est tempérée par les acquis politiques. De Villers constate en conclusion que la bureaucratie ne s'est pas constituée en caste, que le "système politique, autoritaire mais non despotique, n'a pas étouffé la réflexion et la discussion" et que le régime de Boumedienne a témoigné "d'un incontestable dynamisme politique, d'une indéniable capacité d'invention et d'adaptation." (p. 271)

On peut regretter que la dimension culturelle et religieuse des problèmes a été écartée, mais l'auteur s'en explique dans l'introduction. Par contre, il semble minimiser l'importance d'autres facteurs qui peuvent contribuer à expliquer le relatif échec économique de l'Etat démiurge algérien ; je songe aux contraintes de l'encerclement capitaliste et de la dépendance extérieure. Ces contraintes sont particulièrement fortes lorsque la politique de développement d'un pays dépend de l'exportation d'une seule matière première (le cas du Zaïre, de la Zambie et du Nigéria illustre cette affirmation.

Je songe également à l'influence de la pression démographique qui s'exerce tant d'une manière quantitative sur l'emploi, la scolarité, l'urbanisation, le niveau de vie que sur le plan qualitatif des structures familiales, du mode de vie, etc...

Il y a enfin les contradictions et les contraintes engendrées par le passé colonial et le mode de décolonisation ; le poids de ce passé me paraît particulièrement lourd à porter dans le domaine de la gestion et de l'adaptation des entités politiques et sociales subalternes à l'Etat : villes, régions, système scolaire, etc... Si l'Etat peut être construit à partir d'un mouvement nationaliste sur des bases nouvelles, il n'en est pas de même des autres institutions. La colonisation les a privées de toute autonomie

et de toute tradition. Elles échappent après l'indépendance aux capacités de contrôle et de gestion du nouveau pouvoir. Il faut ajouter à cela que la période de décolonisation a été marquée par la guerre et la violence et que celles-ci sont plus favorables à l'établissement d'un régime jacobin qu'à une démocratie à la base.

Ces regrets n'atténuent pas les mérites de l'ouvrage de de Villers, indispensable à la compréhension du phénomène algérien contemporain.

b. verhaegen

le corbusier et la mystique de l'urss
Théories et projets pour Moscou 1928-1936

jean -louis cohen
pierre mardaga, éditeur, bruxelles/liège 1987, 326 pp. 307 ll.

Parmi tous les livres publiés à l'occasion du centenaire de la naissance de Le Corbusier, voici sans doute un des plus intéressants. Non seulement parce qu'il montre quelques documents inédits sur le "Centrosoyouz" qu'il construisit entre 1929 et 1936, sur le projet de concours pour le Palais des Soviets et sur les propositions qu'il fit pour l'aménagement de la ville de Moscou, mais aussi et surtout parce qu'il éclaire cette étrange période faite de relations passionnées et de malentendus qui fut celle où Le Corbusier, dans cette sorte de flottement idéologique qui était le sien, fut à la fois séduit par l'organisation de la société communiste naissante et plus que profondément déçu par son évolution architecturale. Cette évolution, bien illustrée par les étapes successives du concours pour le Palais des Soviets (bien décrites par ailleurs par les ouvrages d'Anatole Kopp) (1), allait, en quelques années, conduire pour longtemps l'architecture soviétique du modernisme au pompiérisme.

Cette évolution a été abondamment décrite ailleurs, et il ne serait pas utile que Cohen y soit revenu si, précisément, Le Corbusier n'avait servi

en quelque sorte de porte-drapeau et de repoussoir pour les parties en présence. De plus, les positions de Le Corbusier vis-à-vis du modernisme soviétique sont d'autant plus partagées que ce modernisme était loin d'être aussi monolithique qu'on ne l'a souvent cru : ainsi, Cohen montre qu'il y avait un conflit entre le modernisme "esthétisant" des Constructivistes et la théorie plus dure des fonctionnalistes. Dans cette querelle, les positions mêmes de Le Corbusier sont un argument en faveur ou en défaveur de telle ou telle thèse. Cependant qu'à l'Ouest de l'Europe, on traitait Le Corbusier de bolchevique, à l'Est, les plus purs fonctionnalistes lui reprochaient son lyrisme, sa méconnaissance des modes de vie soviétiques et ce qu'il faut bien appeler une certaine désinvolture vis-à-vis des budgets. (Je simplifie, mais il faudrait citer des pages entières de Cohen). A cette querelle prendront part, de leur côté, soit des Occidentaux établis en URSS comme Hannes Meyer, soit des visiteurs qui, pour diverses raisons, trouvent Le Corbusier trop radical ou trop flou. Les positions prises à cet égard par André Lurçat sont bien caractéristiques des positions les plus dures du communisme français dans l'immédiate avant-guerre.

Quant aux théories sur l'aménagement de Moscou, on comparera les projets de Le Corbusier avec ceux de Ernst May, Vladimir Semenov, etc...

Le livre de Jean-Louis Cohen est donc une remarquable "somme" de réflexions, de documentations inédites et d'analyses. A recommander à tous les passionnés du modernisme.

pierre puttemans

(1) Anatole Kopp : L'architecture de la période stalinienne, Grenoble, PUG 1978.

médecine et société.
numèro spécial de iteco, rue du boulet, 31 ,1000 bruxelles

Pour ceux qui ne le sauraient pas, ITECO, organisme de formation des coopérants volontaires pour le tiers-monde, est aussi "un lieu d'interrogation sur le fonctionnement de notre société". ITECO cherche à coopérer à un changement social qui dépasse "l'aide" aux pays en voie de développement.

Cette double préoccupation se retrouve dans les sessions de formation consacrées aux rapports soignants/soignés et aux codes culturels qui régissent ces rapports. La brochure qui rend compte de ces travaux, et qui est préfacée par Jean-Pierre Poupko, est extrêmement intéressante. Non seulement grâce à la qualité des spécialistes qui y ont collaboré, mais aussi et peut-être surtout grâce à une vision et une rencontre interculturelles. Expériences vécues dans le tiers-monde et expériences vécues en milieu immigré en Belgique-même se complètent et s'éclairent les unes les autres. L'introduction de Michel Elias et Silvia Vetrale, animateurs d'ITECO, témoigne d'entrée de jeu de l'ampleur des problèmes soulevés et de leur complexité.

Comment se représente-t-on la santé, la maladie et la guérison quand on est une femme turque, un enfant vietnamien, un père de famille marocain devenu chômeur à Bruxelles, un exilé chilien ? Il nous a semblé que les analyses présentées par des praticiens travaillant en milieu immigré sont particulièrement riches, qu'il s'agisse de l'apport d'Olivette Mikolazjack (psychiatre), de la doctoresse turque Alptekin, de Louis Ferrant (généraliste) ou de la Péruvienne N. Corral (psychologue). Toutes ces analyses, pour diverses qu'elles soient, mettent en évidence le poids des codes culturels, la difficulté de comprendre la demande réelle qui se cache derrière une plainte, la gravité des aliénations subies en raison du statut de marginal/étranger. Elles mettent ainsi en évidence le rôle que peut jouer un interprète qualifié, pour que s'établisse une communication fructueuse entre patient et praticien.

Certes, le problème de l'interprète est familier à ceux qui s'occupent de la santé des immigrés. On notera à ce propos les recherches du GERM, et l'activité de l'ASBL "Cultures et santé" du Centre socio-culturel des immigrés de Bruxelles. Précisément, une récente livraison de l'Agenda culturel (n° 61) de ce Centre, souligne la portée de l'intervention de l'interprète, portée qui dépasse largement l'aspect linguistique : c'est une relation de confiance entre soignant et soigné que rend possible un bon travail d'interprète.

De la même manière, le généraliste Louis Ferrant observe dans le document ITECO : "Depuis que les médecins ressentent la nécessité d'écouter ce que le patient a sur le coeur, la communication dans la consultation médicale reprend sa place primordiale. Le travail avec une interprète ne nuit nullement à l'intimité de l'approche médicale. Au contraire, j'ai l'impression que cette communication qui passe par le biais de l'interprète devient plus profonde et même plus directe". De quoi méditer sur les interférences entre colloque singulier et échanges culturels..

Sans prétendre donner ici une vue complète des problèmes abordés - il s'en faut de beaucoup! - signalons cette observation du Dr Ilkay Alptekin, à propos des femmes turques immigrées dans notre pays, et qui le plus souvent, viennent directement de la campagne: "L'Islam, qui n'était pas très important pour ces femmes en Turquie, devient un élément fondamental à cause de l'identité culturelle". Le Dr Alptekin note un taux élevé de suicides parmi les jeunes femmes turques de la deuxième génération.

Au total, une contribution importante à l'étude du champ "médecine et société".

r.l

bulletin de la far

n° 168/169, novembre-décembre 1987 - 200 f. le numéro
far, place saint paul, 9-11, 4000 liège

Ce double numéro du Bulletin de la Fondation Renard est particulièrement substantiel.

José Verdin signe un commentaire sur les aventures de la Société Générale, en tentant de cerner la stratégie de la "vieille dame". Parmi les éléments de réflexion que livre Verdin, notons l'ampleur des contradictions internes du capitalisme dont le discours dérégulateur est déstabilisé ; le caractère déplacé des "chants nationalistes" destinés à impressionner l'opinion publique ; le refus de paniquer devant la perspective d'un changement de direction de la SG ; la nécessité pour le mouvement ouvrier d'intervenir dans le débat et d'y intervenir avec un projet industriel.

"Le crash d'octobre 1987 et le monde du travail" est le titre donné par Jacques Defay à son analyse de la crise boursière. Face à l'interdépendance des économies, Defay plaide (une fois de plus) pour que la vigilance et l'action syndicales prennent une dimension au moins européenne.

Les élections sociales de 1987 font l'objet d'une analyse assez détaillée, dont il ressort que personne n'est sorti vainqueur ou vaincu de ce scrutin. Un constat confirmé : l'importance des cadres, dont les organisations syndicales ne semblent pas avoir compris le rôle croissant.

Quant à Jean Jacqmain, il poursuit son terrible feuilleton judiciaire nourri par les graves menaces sur le droit de grève. Terrible, parce que le patronat mène son attaque avec constance et arrogance, parce que la jurisprudence majoritaire est défavorable aux travailleurs, parce que l'idéologie dominante "banalise" ce dangereux processus au nom de la liberté.

Enfin, cette même livraison fournit un document signé Emile Delvaux, qui a son point de départ dans une conférence tenue à Moscou au printemps 1987 sur le thème "Les syndicats et la protection de l'environnement". Vingt pays, 64 représentants de syndicats et

d'instituts de recherche y ont pris part. Document très éclairant qui souligne les responsabilités des organisations de travailleurs dans la défense de l'environnement et aussi dans la lutte pour le désarmement.

actuel marx

Actuel Marx, publication internationale unique en son genre, qui rassemble autour de la réception critique du marxisme 200 universitaires d'orientations diverses, consacre sa seconde livraison au Japon.

Il est étrange que l'Occident, si curieux de tout ce qui vient du Japon, ait pu ignorer ce fait culturel singulier : la large réception du marxisme dès les années 20 et 30 par l'élite intellectuelle japonaise, qui sut rapidement se l'approprier et lui donner un développement divers et original.

Le Japon fut, dès avant-guerre, le pays capitaliste où les oeuvres de Marx connurent la plus grande diffusion. Et nulle part ailleurs aujourd'hui le marxisme n'occupe d'aussi fortes positions dans les institutions universitaires, notamment chez les économistes.

Marxisme de professeurs et de lettrés, marxisme de parti assurément aussi, marxisme lié au mouvement des masses, il joua un rôle décisif dans la formation de la modernité japonaise.

Le dossier d'Actuel Marx constitue, en langue européenne, la première étude d'ensemble du marxisme japonais et le premier recueil de textes représentatifs de sa diversité.

Voici le sommaire de cette livraison :
DOSSIER : LE MARXISME AU JAPON
René Zapata : Le marxisme au Japon : 1898 - 1937.
Kaoru Sugihara : Le débat sur le capitalisme japonais (1927-1937).
Toshio Yamada : Les tendances du marxisme japonais contemporain
Hitoshi Imamura : Marxisme japonais et marxisme occidental.
Jacques Bidet : Kôzô et son école. Une théorie pure du capitalisme.

Kiyoaki Hirata : La société civile japonaise contemporaine.
Wataru Hiromatsu : La philosophie de Marx "pour nous".
Norihiko Fukui, et alii : Lectures japonaises.
HISTOIRE DU MARXISME.
Lucien Sève : Actuel Wygotski.
Jacques Texier : Le concept gramcien de société civile.
INTERVENTIONS.
Andreas Arndt, Wolfgang Lefevre : Poièsis, Praxis, Travail.
J.-Cl. Delaunay : Les services, questions posées à la théorie marxiste.
CHRONIQUE : J. HABERMAS;
Jean-Marie Vincent : L'Après-marxisme de J. Habermas.
Yvon Quiniou : La "reconstruction du matérialisme historique" de J.H.
LIVRES : 40 ouvrages marxistes de divers pays et disciplines recencés.
Direction : Jacques Bidet, Jacques Texier.
Rédaction-administration : Actuel Marx CNRS, 156, Avenue Parmentier, 75010 Paris.

l'immigration et la culture

pierre blaise et vincent de coorbyter
- Immigration et culture - courriers hebdomadaires du crisp 1187-1188 - étude réalisée à la demande du conseil consultatif pour les populations d'origine étrangère de la communauté française.

Pierre Blaise et Vincent de Coorbyter, qui ont effectué cette étude scientifique sur les problèmes culturels posés par l'immigration en Belgique, nous font sentir la prudence avec laquelle cette question doit être examinée et les nuances nécessaires à sa compréhension.

Le thème en est "le système de valeurs, de représentation et d'attitudes des populations d'origine étrangère rattaché au passé et au présent de l'immigration, à son insertion professionnelle et sociale à son tissu associatif". L'étude limite ses recherches à la seule Communauté française de Belgique et seulement à l'immigration d'origine espagnole, italienne, marocaine et turque.

L'examen des différentes vagues d'immigrés à partir de 1945 montre notamment que, quelle que soit leur origine, les immigrés se heurtent aux mêmes difficultés dûes à l'insuffisance de la politique d'accueil et d'intégration des responsables du pays. Cela au nom du caractère "temporaire" de cette immigration, alors qu'elle allait se sédentariser de plus en plus. La problématique culturelle qui va résulter de cette situation est examinée dans la première partie de l'étude ("Immigration et culture - décors et concepts") par l'étude des réalités auxquelles les immigrés sont confrontés et le rôle joué par un tissu associatif qui s'est mis en place pour pallier des déficiences des responsables, notamment en matière d'éducation nationale.

Depuis que l'immigré est devenu un citoyen potentiel, le débat sur l'immigration a quitté les sphères politico-économiques pour s'intéresser aux questions culturelles avec, au premier plan, celle de l'intégration. L'étude passe au crible toutes les attitudes possibles vis-à-vis de ce problème, le distinguant de celui de l'identité culturelle. C'est par prudence et pour faire ressortir toutes les nuances que les auteurs ont continué leur étude avec les immigrés eux-mêmes, ce qui est l'objet du fascicule n° 2 ("Immigration et culture - analyse sociologique).

Avant de pénétrer dans le champ complexe des interviews, les auteurs nous exposent l'alternative devant laquelle ils se sont trouvés : adopter soit les vues "essentialistes", soit les vues "adaptationnistes" lors de leur approche des questions culturelles. Opposées les unes aux autres, elles confortent l'interviewer dans ses idées préconçues. Aussi pour atteindre l'objectivité, ils se sont efforcés de ne pas verser dans ces pièges. Cela donne une étude très relativisée des grandes questions traitées telles que : la religion, les moeurs, la langue et la citoyenneté.

I.I

socialisme n° 204

- novembre-décembre 87
13, bd de l'empereur, 1000 bruxelles - 140 f.

Un intéressant dossier sur "La pratique du sport, phénomène social" ; une analyse des implications (notamment militaires) de l'option zéro ; des textes sur l'Internationale socialiste et l'Afrique ; un éditorial de G. Debunne sur l'Europe - voilà l'essentiel du sommaire de cette substantielle livraison.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'éditorial de Debunne qui développe un plaidoyer pour l'Europe où il est fidèle à lui-même et il nous semble que la lucidité cède parfois le pas au centrisme.

Lucidité : l'offensive néo-libérale destinée à "briser la colonne vertébrale des syndicats n'a pas suscité de la part de la Confédération européenne des syndicats et plus généralement des travailleurs, la réplique qui s'imposait. La démocratie et le progrès social courent des dangers en raison de la politique du laisser-faire et du chacun pour soi. Une politique patronale centrée sur l'entreprise porte en elle un risque corporatiste.

Laissons là les demi-vérités sur la révolution russe et la lutte des classes, pour en venir à cette phrase étonnante: "Le modèle européen de société existant, en évitant les excès du collectivisme et du capitalisme, peut garantir la construction d'une société moderne et plus juste. Il reste certes des obstacles à surmonter, mais les bases du régime existent ... Alors qu'il vient de démontrer que l'action syndicale n'a pas été capable d'empêcher la marche des pays de la CEE vers une société duale, Debunne parle d'un "modèle existant". Le propos nous paraît pour le moins ambigu. Même si l'édito de "Socialisme" se termine par un vibrant appel à la Gauche...

Le dossier sur la pratique sportive résulte d'un colloque tenu en juin 87, à l'initiative de l'Institut Emile Vandervelde, de la Centrale francophone des fédérations du sport travailliste de Belgique et de la Commission des sports du PS. Il fournit des chiffres trop peu connus (par exemple, la pratique sportive est quasi nulle pour les ouvriers et ouvrières

d'usine) et de surcroit une brassée de réflexions sur le sport à l'entreprise, le sport de haut niveau - réflexions des plus utiles à l'heure où la prévention et la résinsertion sociales sont ressenties comme une nécessité.

Quant à l'exposé d'André Dumoulin sur l'option zéro, relevons, dans sa conclusion, son souhait de voir "dans le cadre de l'Alliance atlantique" les Européens se forger leur propre structure défensive. Qu'une stratégie européenne de sécurité soit nécessaire, nous en convenons volontiers ; ne faudrait-il pas cependant qu'elle s'élabore non pas comme un pilier européen de l'Alliance atlantique, mais dans la perspective de dépasser les blocs en présence ?

r.l.

Outil d'analyse marxiste de la société actuelle, les **CM** entendent

— contribuer à un nouvel élan de la gauche et de ses valeurs

— participer à l'élaboration d'alternatives mobilisatrices à la politique néo-libérale;

— développer la réflexion et les échanges de réflexion à propos des voies d'accès à une société socialiste en Belgique

Les «Cahiers marxistes» sont déposés dans les librairies suivantes:

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

CERCLE D'EDUCATION POPULAIRE
rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LE LIVRE INTERNATIONALE
Bd. Lemonnier 171
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFEBVRE
Rue des Colonie 7-9
1000 Bruxelles

TROPISMES
Galerie des Princes 5-11
1000 Bruxelles

L'ILE LETTREE
6914 Redu

LIBRIS - 44
Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO
rue de la Régence 53
4000 Liège

LIBRAIRIE ANDRE LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

KRITAK
Vesaliusstraat 1
3000 Leuven

LIBRAIRIE DERIVE
rue des Augustins 17
5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVEE
rue Hamoir 93
7100 La Louvière

LIBRAIRIE L'AVENIR
Rue St Léonard 102
4000 Liège

Prix 100F.